

BULLETIN
Municipal
2020

Avec l'aimable autorisation de Monsieur NOEL

Jouet-sur-L'Arbois

EDITO DU MAIRE

Chers Administrés,

Cette année 2020 nous aura marqués sur bien des points. Nous avons vécu des moments douloureux, déchirants, je pense notamment aux Alpes-Maritimes frappées par un cataclysme d'une ampleur inouïe.

Une année marquée, une nouvelle fois, par l'horreur avec l'assassinat barbare de Samuel PATY, enseignant, à la sortie de son collège. Je rappelle ici notre attachement aux grands principes de la République, notre immense respect pour le corps enseignant et notre grande reconnaissance envers les forces de l'ordre.

Je ne pouvais poursuivre cet édit sans évoquer cette période inédite, confinés dans nos lieux de vie, pour nous préserver, et préserver les autres des risques de propagation de la COVID-19. La crise que nous avons traversée n'est toujours pas endiguée. Je vous encourage à la plus grande rigueur pour tenter de stopper son évolution.

J'exprime ici, toute la gratitude, la reconnaissance, ainsi que des remerciements infinis envers ces femmes et ces hommes engagés, professionnellement, dans la gestion sanitaire de cette crise : le personnel soignant, infirmiers, médecins, aides soignants, pompiers, personnels des hôpitaux et cliniques, des EHPAD et maisons de retraite, qui sont les premiers maillons de la prise en charge de la santé.

MERCI à Brigitte Rosau, ainsi qu'à toutes les couturières qui l'ont rejointe, pour avoir participé à l'effort commun. En cousant, sans relâche, elles ont permis de doter le plus rapidement possible les habitants d'un maximum de masques indispensables à la protection contre le coronavirus ; leur action restera gravée comme un beau geste de solidarité.

MERCI à l'ensemble du personnel communal pour son implication dans la continuité du service public et notamment le personnel des écoles qui a accueilli les enfants des personnels soignants, aux personnels du service technique, au personnel administratif qui a assuré, en télétravail, la continuité des dossiers. Je tiens à saluer la mission de pédagogie et de discernement de notre Garde Champêtre pendant cette période.

MERCI aux membres du CCAS mobilisés pour maintenir ou recréer du lien envers les aînés, ou envers les plus fragiles.

Un MERCI bien mérité à vous tous, j'ai pu remarquer que vous avez su être respectueux des gestes barrières et de ces règles de contraintes liées aux confinements.

Je veux aujourd'hui avoir une pensée pour nos entreprises locales, nos commerçants, nos artisans et tant d'autres qui ont souffert de cette crise et à qui je souhaite, de tout cœur, de retrouver la santé économique qui leur permettra de poursuivre...

«Consommez» et «Vivez Local» sera le juste retour des choses pour leur permettre de résister.

Une pensée aussi envers nos associations qui auront pâti, elles aussi, des conditions sanitaires imposées, de fait toute leur organisation en a été pénalisée.

Permettez moi de revenir sur les élections de mars dernier pour remercier celles et ceux qui nous ont renouvelé leur confiance. Bien qu'il n'y ait eu qu'une liste et en dépit des conditions sanitaires que nous imposait le coronavirus, vous êtes 39,50% à avoir participé au scrutin.

Le bureau était certes organisé pour assurer un maximum de protection aux électeurs mais il fallait néanmoins une bonne dose de courage pour remplir son devoir électoral. Venir voter est un acte citoyen important qui dépasse les difficultés, les a priori. Je tiens encore une fois à vous en remercier.

Je souhaite saluer le travail et l'implication de l'ancienne équipe municipale qui a œuvré durant six années pour la réalisation des travaux engagés.

Les projets engagés à ce jour sont :

- L'étude et la mise aux normes du Centre Socio-Culturel : « accessibilité et isolation thermique ».
- L'étude de la rue des ponts et de la route de Nevers : ce sont des projets difficiles tant par la réalisation des travaux que par le coût, éléments qui nous guideront dans cette opération.
- Les demandes de subventions pour l'aménagement sécuritaire de la RD 12, de la rue de la gare à l'intersection route de Torteron - route de Ménéton-Couture, sont déposées.
- Le projet d'une nouvelle gendarmerie est plus que jamais d'actualité: les militaires devront avoir des bureaux et des locaux techniques qui répondent aux normes actuelles de sorte qu'ils s'y sentent bien et qu'ils puissent travailler dans les meilleures conditions, tout comme les pavillons qui accueilleront leurs familles. Les premiers documents d'urbanisme ont été déposés.



SOMMAIRE

- Afin de répondre au nouveau système d'encaissement que nous impose la trésorerie, il a été mis en place un nouveau mode de facturation pour la garderie, la cantine, l'assainissement, les locations de salles.
 - Accès wi-fi / hot-spot / points d'accès mettent Internet à la disposition des visiteurs via le réseau wi-fi 4EU installé gratuitement, Jouet sur L'Aubois ayant été retenu dans le programme du déploiement européen.
 - La mise en accessibilité de notre église.
 - La rénovation de l'ouvrage hydraulique à Port-Conscience en partenariat avec VNF et la commune de Marseilles lès Aubigny.
- Je vous propose de découvrir en pages intérieures les travaux réalisés en 2020.

Au sein de la Communauté de Communes :

- Le déploiement de la fibre optique se poursuit au rythme prévu. 100% du territoire communal sera couvert.
 - Le PLUI aura mobilisé beaucoup d'énergie et je dois dire que ce fut un exercice laborieux et frustrant. La réglementation : les lois ALUR, SRU, ELAN,... font que les marges de manœuvre sont très faibles jusqu'au point où nous pouvons nous poser la question de savoir si l'Etat ne devrait pas écrire le PLUI à notre place plutôt que de tenir le crayon des élus.
- On nous aura imposé la densité des futures constructions, les espaces où nous devons développer l'urbanisme, ceux où nous ne devons pas développer l'urbanisme, etc.... Je dirais que cet exercice aura été compliqué. Espérant enfin le voir accepté, il pourra s'appliquer courant 2021.
- La construction du bâtiment pour l'accueil de loisirs est en cours d'achèvement, il ouvrira ses portes aux prochaines vacances.
 - Les dossiers Gemapi, mobilité, Scot, au sein du Pays Loire Val d'Aubois mobilisent toujours autant les élus de votre C.D.C.
 - Nouvelle compétence de la CDC : l'installation du Conseil Prévention de la Délinquance avec la mise en place de la vidéo protection, et la participation citoyenne qui se met en place progressivement dans les communes.

Les communes n'ont pas le pouvoir de réduire toutes les misères, mais notre rôle est capital pour créer, dans un premier temps, les conditions élémentaires pour faciliter la vie de nos concitoyens. Pour ce faire, votre CCAS a mis en place de nouvelles dispositions que je vous laisse découvrir en pages intérieures.

Notre commune a malheureusement connu au sein de son conseil municipal un moment de profonde tristesse avec le décès de notre collègue et ami Patrick Guilbaud. Je tiens ici à lui rendre hommage et le remercier de son engagement.

Je terminerai en vous présentant, au nom du Conseil Municipal, du Conseil d'Administration du CCAS, du personnel communal et en mon nom, tous nos vœux de bonne et heureuse année 2021.

Serge LAURENT, Maire

EDITO DU MAIRE.....	02-03
LE CONSEIL MUNICIPAL.....	04
LES COMMISSIONS MUNICIPALES.....	05
GESTION DE LA COMMUNE.....	06-07
LES TRAVAUX.....	08
ETAT CIVIL.....	09
CCAS.....	10-11
VOTRE MAIRIE EN TEMPS DE PANDÉMIE.....	12
LA POLLUTION LUMINEUSE.....	12
UN MATIN ACCROCH'COEUR EST NÉ.....	13
PERMANENCES SOCIALES.....	14
CONSOMMER LOCALE POUR SOUTENIR LE COMMERCE.....	15
L'ÉCOLE À JOUET.....	16-17
LA JOURNÉE ÉCO CITOYENNE.....	18
DÉMATÉRIALISATION + ADRESSAGE.....	20
INFORMATION SUR L'ASSAINISSEMENT.....	21
L'ENTRETIEN DE NOTRE CIMETIÈRE EN ZÉRO PHYTO.....	22
LE COLOMBARIUM.....	23
LA PAGE DU GARDE CHAMPÊTRE.....	24-25
JOUET D'HIER ET D'AUJOURD'HUI.....	26-27
COEUR 2 BOUCHONS 58 - MISSION LOCALE - ADMR	
PRÉSENCE VERTE.....	28
LES FÊTES MUNICIPALES.....	29
LES VŒUX DU MAIRE À LA POPULATION.....	29
LES COMMÉMORATIONS DU 8 MAI ET DU 11 NOVEMBRE.....	29

LES ASSOCIATIONS :

GÉNÉRATION MOUVEMENT.....	30
PARLONS-EN ENSEMBLE.....	31
AAPPMA LA GAULE DE JOUET.....	31
LES RANDONNEURS JOUETTOIS.....	32
GÉNÉRATION MANETTE.....	33
AUBOIS de TERRES et de FEUX.....	33
JOUET IN COUNTRY DANCE.....	33
LES BAMBINS JOUETTOIS.....	34
CLUB DE KARATE ET JUDO JOUETTOIS.....	34
AMICALE DES CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE.....	34
FNATH SUD EST 18.....	35
IPCJA.....	35
LA PÉTANQUE.....	35
AJESP.....	35
CODAME.....	36
LE FOYER DES JEUNES.....	37
LE CENTRE DE SECOURS.....	37
LISTE AUTRES ASSOCIATIONS.....	37
LES ECHOS.....	38
ADRESSES UTILES.....	52

LE CONSEIL MUNICIPAL



- 1 **LAURENT Serge**, 64 ans, *Maire*
- 2 **PRUVOST Maryse**, 58 ans, *Maire adjointe*
- 3 **BOUQUELY Frédéric**, 53 ans, *Maire adjoint*
- 4 **CADIOT Patricia**, 57 ans, *Conseillère déléguée*
- 5 **JAUBERT Denis**, 65 ans, *Maire adjoint*
- 6 **CHASSIN Marie-José**, 70 ans, *Maire adjointe*
- 7 **SURIEU Gilles**, 64 ans, *Conseiller*
- 8 **BECQUIAU Dominique**, 61 ans, *Conseillère*
- 9 **BRAVY Gilles**, 53 ans, *Conseiller*
- 10 **ROSAURO Brigitte**, 55 ans, *Conseillère*
- 11 **GUILBAUD Patrick**, 60 ans, *Conseiller*
- 12 **REBOUX Fabienne**, 43 ans, *Conseillère*
- 13 **LORDEL Jorris**, 40 ans, *Conseiller*
- 14 **GAGNOL Élisabeth**, 62 ans, *Conseillère*
- 15 **BERTRAND Christopher**, 30 ans, *Conseiller*
- 16 **BOULANDET Karine**, 49 ans, *Suppléante*
- 17 **METGE Willy**, 63 ans, *Suppléant*

Liste des candidats au Conseil Communautaire

- 1 **LAURENT Serge**, 64 ans, *Maire*
- 2 **PRUVOST Maryse**, 58 ans, *Maire adjointe*
- 3 **BOUQUELY Frédéric**, 53 ans, *Maire adjoint*
- 4 **CADIOT Patricia**, 57 ans, *Conseillère déléguée*
- 5 **JAUBERT Denis** (supplémentaire), 65 ans, *Maire adjoint*

*A la suite du décès de Patrick Guilbaud,
Mme Karine Boulandet a pris ses fonctions.*

LES COMMISSIONS MUNICIPALES

Commission Travaux :

Mesdames : Patricia CADIOT, Marie-José CHASSIN, Brigitte ROSAURO, Karine BOULANDET.
Messieurs : Gilles BRAVY, Denis JAUBERT, Jorris LORDEL.

Commission Budget – Finances :

Mesdames : Patricia CADIOT, Marie-José CHASSIN, Maryse PRUVOST.
Messieurs : Frédéric BOUQUELY, Gilles BRAVY, Denis JAUBERT, Jorris LORDEL.

Commission Environnement - Fleurissement - Agricole

■ Environnement-Propreté :

Mesdames : Dominique BECQUIAU, Elisabeth GAGNOL, Fabienne REBOUX.
Messieurs : Gilles BRAVY, Jorris LORDEL.

■ **Fleurissement** : Mesdames : Marie-José CHASSIN, Dominique BECQUIAU, Elisabeth GAGNOL. Messieurs : Christopher BERTRAND, Jorris LORDEL.

■ **Agricole** : Mesdames : Dominique BECQUIAU, Patricia CADIOT

Commission Communication :

■ **Agenda** : Madame Maryse PRUVOST. Monsieur Frédéric BOUQUELY.

■ **Bulletin municipal** : Madame Marie-José CHASSIN – intervenante extérieure : Madame Laurence BALLEREAU

■ **Comité d'idées et Comité de lecture** : Mesdames : Dominique BECQUIAU, Elisabeth GAGNOL, Maryse PRUVOST
Messieurs : Christopher BERTRAND, Jorris LORDEL, Gilles SURIEU.

■ **Infos-Mairie** : Mesdames Maryse PRUVOST, Marie-José CHASSIN. Monsieur Frédéric BOUQUELY.

■ **Site Internet** : Monsieur Jorris LORDEL.

■ **Page Facebook** : Madame Maryse PRUVOST. Messieurs Serge LAURENT, Jean Richard PENNEROUX.

Commission scolaire :

Mesdames : Brigitte ROSAURO, Fabienne REBOUX, Marie-José CHASSIN, Maryse PRUVOST, Patricia CADIOT.

Messieurs : Frédéric BOUQUELY, Gilles SURIEU, Jorris LORDEL.

Commission du personnel :

Mesdames : Dominique BECQUIAU, Patricia CADIOT, Marie-José CHASSIN, Maryse PRUVOST, Brigitte ROSAURO.

Messieurs : Frédéric BOUQUELY, Gilles BRAVY, Denis JAUBERT.

Commission Fêtes et de Cérémonies :

Mesdames Marie-José CHASSIN, Karine BOULANDET, Fabienne REBOUX, Brigitte ROSAURO. Messieurs : Christopher BERTRAND, Gilles SURIEU.

Commission Défense :

Madame Dominique BECQUIAU

Représentant CNAS :

Mesdames : Maryse PRUVOST (élue) et Marie-France LAURENT (personnel)

CCAS :

Mesdames : Maryse PRUVOST, Dominique BECQUIAU, Patricia CADIOT, Marie-José CHASSIN, Elisabeth GAGNOL, Brigitte ROSAURO, Ginette LEROY, Bernadette GUILLAUX, Marie-Hélène SERGENT.

Messieurs : André HATON, Claude BUISSON, Michel ARNOULT

Commission d'Appel d'Offres :

Titulaires (3) : Madame Dominique BECQUIAU. Messieurs Frédéric BOUQUELY, Denis JAUBERT. Suppléantes (3) : Mesdames Patricia CADIOT, Marie-José CHASSIN, Brigitte ROSAURO.

Délégué Sécurité Routière :

Monsieur : Gilles SURIEU

Commission Délégation de Service Public :

Titulaires (3) : Madame Patricia CADIOT. Messieurs : Denis JAUBERT, Frédéric BOUQUELY. Suppléants (3) : Mesdames : Karine BOULANDET, Maryse PRUVOST. Monsieur Jorris LORDEL.

Commission des Impôts Directs :

24 personnes à proposer à la Préfecture (12 élus + 12 extérieurs) : 6 de chaque collège seront désignés par la Préfecture : en attente de retour de la Préfecture

Commission adressage :

Mesdames : Dominique BECQUIAU, Patricia CADIOT, Marie-José CHASSIN, Elisabeth GAGNOL, Maryse PRUVOST.

Messieurs : Gilles SURIEU, Jean-Richard PENNEROUX (garde champêtre).

Commission listes électorales :

Monsieur Gilles SURIEU + 3 personnes extérieures

Commissions extérieures à la Commune

■ Pays Loire Val d'Aubois :

Monsieur Serge LAURENT (Titulaire)
Monsieur Denis JAUBERT (Suppléant)

■ Les Riverains de l'Aubois :

Madame Patricia CADIOT (Titulaire)

■ Syndicat intercommunal de ramassage scolaire :

Madame Brigitte ROSAURO (Titulaire)
Monsieur Jorris LORDEL (Suppléant)

■ Syndicat Départemental d'Energie du Cher :

SDE 18 Monsieur Denis JAUBERT (Titulaire)
Madame Karine BOULANDET (Suppléante)

■ Syndicat Intercommunal de défense des Intérêts des Communes Riveraines de la Loire et de son canal :

Monsieur Denis JAUBERT (Titulaire)
Monsieur Christopher BERTRAND (Suppléant)

■ Canal de Berry :

Madame Dominique BECQUIAU (Titulaire)
Monsieur Denis JAUBERT (Suppléant)

■ Syndicat de l'eau :

Monsieur Denis JAUBERT (Titulaire)
Madame Patricia CADIOT (Titulaire)
Monsieur Gilles SURIEU (Suppléant)

■ Cher Ingénierie des Territoires (CIT) :

Monsieur Serge LAURENT

Représentants de la municipalité auprès des associations

■ **OLVA (Football)** : Monsieur Frédéric BOUQUELY

■ **Amicale des Sapeurs Pompiers** : Monsieur Frédéric BOUQUELY

■ **Foyer des Jeunes** : Monsieur Jorris LORDEL, Mesdames Marie-José CHASSIN, Maryse PRUVOST

■ **Amicale Pétanque** : Monsieur Christopher BERTRAND, Madame Patricia CADIOT

■ **Sté de Pêche** : Monsieur Denis JAUBERT

■ **Sté de Chasse** : Madame Patricia CADIOT

■ **Club Karaté Judo** : Monsieur Jorris LORDEL

■ **Randonneurs jouettois** : Mesdames Dominique BECQUIAU, Elisabeth GAGNOL

■ **Les Amis Jouettois** : Madame Marie-José CHASSIN

■ **Motard Club** : Monsieur Frédéric BOUQUELY, Madame Marie-José CHASSIN

■ **Amicale des Chantiers** : Madame Patricia CADIOT, Monsieur Serge LAURENT

■ **Parlons-En ensemble** : Madame Maryse PRUVOST

■ **FNATH** : Madame Marie-José CHASSIN

■ **FNACA** : Madame Dominique BECQUIAU

■ **Country** : Mesdames Marie-José CHASSIN, Brigitte ROSAURO

■ **Génération Manettes** : Messieurs Christopher BERTRAND, Jorris LORDEL

■ **Codame** : Madame Maryse PRUVOST

■ **Les Bambins Jouettois** : Madame Marie-José CHASSIN, Monsieur Gilles SURIEU

■ **Aubois de Terre et de Feu** : Monsieur Serge LAURENT

GESTION DE LA COMMUNE

BUDGET GENERAL DE LA COMMUNE 2020

	DEPENSES	EUROS	RECETTES	EUROS
FONCTIONNEMENT	A- Charges à caractère général	351 150,00	A- Dotations	173 804,00
	B- Dépenses personnel	503 830,00	B- Impôts / Reversement taxes	664 950,00
	C- Gestion courante	157 530,60	C- Produits excédentaires	7 305,60
	D- Virement à investissement	462 124,00	D- Excédent reporté	607 859,17
	E- Frais financiers	26 000,00	E- Vente de produits	81 400,00
	F- Dépenses imprévues	47 359,17	F- Atténuation de charges	10 000,00
	G- Charges exceptionnelles	11 000,00	G- Gestion courante	20 500,00
	H- Amortissement	13 250,00	H- Opération d'ordre	5 500,00
	I - Opération d'ordre	2 000,00		
	J- Reversement redevance	9 000,00		
	DEPENSES TOTALES	1 571 318,77	RECETTES TOTALES	1 571 318,77

	DEPENSES	EUROS	RECETTES	EUROS	
INVESTISSEMENT	A- Travaux Aménagement	10 000,00	A- Affectation du résultat	65 903,92	
	B- Travaux Agencements terrains	91 223,74	B- FCTVA	133 895,00	
	C- Déficit investissement	219 531,37	C- virement du fonctionnement	462 124,00	
	D- Dépenses imprévues	10 407,00	D- Subventions	253 947,40	
	D- Prêts	213 000,00	F- Caution	500,00	
	E-Caution	500,00	G- Prêt à court terme	0	
	F- Achat matériel et terrain aménagé	224 480,00	I- Taxe d'Aménagement	2 000,00	
	G - Docs Urbanisme + Armoires SDE Restitution éclairage public	145 053,21	J- Vente	285,00	
	H - Cessions Immobilisations	285,00	K- Amortissements	1 325,00	
	I - Opération d'ordre	38 414,39	L- Opération d'ordre	32 914,39	
	M- Opérations subdivisées	20 000,00	M- Opérations subdivisées	20 000,00	
		DEPENSES TOTALES	972 894,71	RECETTES TOTALES	972 894,71

BUDGET ASSAINISSEMENT 2020

	DEPENSES	EUROS	RECETTES	EUROS
FONCTIONNEMENT	A- Virement à l'investissement	0	A- Excédent 2019	76 369,58
	B- Achats	16 800,00	B- Vente assainissement	112 073,00
	C- Services extérieurs	65 000,00	C- Quote part subvention	10 521,00
	D- Autres Services extérieurs	16 250,00	D- Redevances	6 349,00
	E- Honoraires	2 000,00	E - Subventions Expl.	5 994,00
	F- Charges antérieures	3 000,00	F- Reprise sur dépréciations des actifs	6 607,31
	G- Amortissements	33 992,00		
	H- Créances	16 607,31		
	I- Reversement taxes	8 600,00		
	J- Dépenses Imprévues	2 564,58		
	K- Frais financiers	6 500,00		
	L- Charges personnel	46 600,00		
	M- Déficit fonctionnement	0		
	DEPENSES TOTALES	217 913,89	RECETTES TOTALES	217 913,89

	DEPENSES	EUROS	RECETTES	EUROS
INVESTISSEMENT	A- Quote part subvention	10 521,00	A- Excédent 2019	219 882,44
	B- Acquisition matériel	13 455,00	B- Affectation du Résultat	0
	C- Travaux	272 762,44	C- Amortissement	33 992,00
	D- Etudes	26 300,00	D- FCTVA	47 049,00
	E- Opérations d'ordre	17 914,00	E- Virement de la section fonctionnement	0
	F- Prêt	20 000,00	F- Subventions	42 115,00
	G- Opérations subdivisées	92 642,00	G- Prêt	0
			H- Opérations d'ordre	17 914,00
			I- Opérations subdivisées	92 642,00
	DEPENSES TOTALES	453 594,44	RECETTES TOTALES	453 594,44

RAPPORT SUR LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT 2021

Nature	Tarif 01/01/2016	Tarif 01/01/2017	Tarif 01/01/2018	Tarif 01/01/2019	Tarif 01/01/2020	Tarif 01/01/21
Eau	1,35 €	1,65 €	1,75 €	/	/	/
Redevance Pollution	0,23 €	0,23 €	0,23 €	/	/	/
Assainissement	1,54 €	1,69 €	1,84 €	2,06 €	2,18 €	2,98 €

Redevance pour modernisation des réseaux de collecte	0,18 €	0,18 €	0,15 €	0,15 €
--	--------	--------	--------	--------

Abonnement annuel Assainissement

Résiliation abonnement Assainissement

30 € (payable en deux fois)

15 €

GESTION DE LA COMMUNE

RÉVISIONS DES TARIFS COMMUNAUX

ASSAINISSEMENT

Abonnement annuel	30€
Prix de vente du M ³	2,98€
Résiliation	15€

CIMETIÈRE

Concession trentenaire	120€
Inhumation Urnes	25€
Concession Colombarium	530€
Cavurne	500€
Taxe ouverture	20 €
Vacation du garde champêtre	25 €

GARDERIE

1 enfant	16€
2e enfant	26€
3e enfant	37€

CANTINE

1 enfant	3,70€
2e enfant	3,35€
3e enfant	2,53€

Tarifs de location, centre socio-culturel

Grande Salle (y compris sono, chauffage, cuisine, vaisselle)

	Particuliers, habitants de la commune et associations locales	Associations extérieurs à la commune
Rifles - Spectacles - Repas	1 jour	270 €
	2 jours	395 €
	3 jours	510 €
Vin d'honneur	1 jour	150 €
Caution location	500 €	500 €
Caution ménage	80 €	80 €
Caution tri	50 €	50 €

Salle Polyvalente (avec cuisine, vaisselle, chauffage)

Repas, vin d'honneur	1 jour	120 €	1 jour	240 €
Caution location		500 €		500 €
Caution ménage		80 €		80 €
Caution tri		50 €		50 €

Marché de Pâques

L'emplacement	10€
---------------	-----

BULLETIN MUNICIPAL

ANNONCEURS LOCAUX

■ 1/8 de page	35€
■ 1/4 de page	55€
■ 1/2 de page	85€
■ 1 page	160€

ANNONCEURS EXTÉRIEURS

■ 1/8 de page	90€
■ 1/4 de page	120€
■ 1/2 de page	160€
■ 1 page	300€

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

■ Amicale des Sapeurs Pompiers	430 €	■ Jouet In Country Dance	300 €
■ Amicale Pétanque Jouettoise	430 €	■ Les Bambins Jouettois	300 €
■ Coopérative Scolaire	800 €	■ CODAME	500 €
■ Foyer des Jeunes	500 €	■ Les Randonneurs Jouettois	700 €
■ Société de Chasse La Bécasse	220 €	■ Génération Manettes	300 €
■ Société de Pêche La Gaulle	430 €	■ Secours Populaire	100 €
■ CKJJ	700 €	■ CCAS	13000 €
■ FNACA	220 €	■ Génération Mouvement « en sommeil »	
■ FNATH	220 €	■ Motard Club Jouettois «en sommeil »	
■ ADMR	220 €	■ Parlons- en ensemble: «ne demande pas de subvention »	
■ Aulois de Terre et de Feux	100 €	■ AJSEP: «ne demande pas de subvention »	

LES TRAVAUX

TRAVAUX EFFECTUES PAR LES SERVICES TECHNIQUES

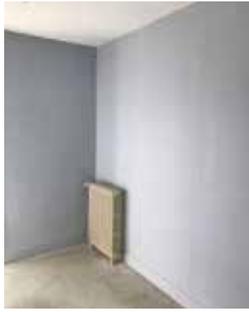
Remise en état (peintures, sols, portes et autres) des bureaux de l'ancienne Mairie destinés aux permanences des Services Publics.

SABLE : 2 tonnes 5

ENROBE : 3 tonnes

MELANGE DE BETON : 1 tonne 8

BENNE MISE A DISPOSITION : 40 fois



TRAVAUX AU STADE MARCEL LAURENT

Cette année, les arbres bordant le stade ont été élagués par l'entreprise VILLATE et toutes les allées ont été refaites par l'entreprise THIBAULT.



TRAVAUX PORT CONSCIENCE

En raison d'un affaissement du bas-côté sur la RD45, au niveau du panneau de Port-Conscience, côté habitations, affaissement qui a entraîné un problème d'écoulement des eaux pluviales sur les communes de Jouet sur l'Aubois et de Marseilles lès Aubigny, des travaux importants ont été confiés à la SADE, la SAUR et ENEDIS. Les deux communes ont signé une convention avec VOIES NAVIGABLES de France (VNF).

Ce chantier consiste en la pose d'une buse cannelée pour un bon écoulement des eaux pluviales en direct dans la Loire, la pose d'un enrobage et la mise en sécurité. Le montant des travaux de 29.496 euros est divisé en trois, les deux communes et VNF.



ACCESSIBILITÉ DE L'EGLISE

Dans la continuité des travaux d'accessibilité entrepris dans notre village, après la Mairie et la Place Daumy, c'est au tour de l'église de Jouet de se voir dotée d'une voie d'accès plus douce. Le Pays Loire-Val d'Aubois, en la personne de son président, Serge Méchin, a annoncé en juillet, qu'une subvention de 8 400 euros allait être octroyée à Jouet pour la réalisation de cet ouvrage.



TRAVAUX CENTRE BOURG

Le réseau électricité a été renforcé au Centre Bourg par l'entreprise INEO sous-traitant ENEDIS.



ETAT CIVIL

NAISSANCES à Nevers, Nièvre

- VENIANT ROBERT Katalaya, Céline, Véronique
- PEDROL Sofia
- DELHOUME Gabrielle
- ROUGERON Antoine, Jean-Michel, Daniel
- MACHUETTE Noélie, Audrey, Prescillia
- DE OLIVEIRA Paul
- DE OLIVEIRA Raphaël
- VOISIN Lola, Catherine, Maloé
- MALTHET Lucas, Alain, Yannick
- ROUX Jade, Véronique, Marie

le 3 janvier
le 15 mai
le 13 août
le 8 septembre
le 10 septembre
le 2 octobre
le 2 octobre
le 10 novembre
le 5 décembre
le 9 décembre



ILS SE SONT DIT « OUI »

- GONZALEZ Rachel, Pierrette, Marie-Louise et MÉJARD David, Guy, Bernard
- CUISINIER Julie, Véronique, Marie et CHAMBREAU Rodrigue, Didier, Marc

le 18 juillet
le 29 août

ILS NOUS ONT QUITTÉS

- MATHIAULT Jeanine née Gaudry
- MATHIEU Marguerite née BONAMY
- ROGER Josette, Sylviane née LAUVERGEON
- BALLY Louis, Robert
- TOUDOURI Maurice, Georges
- LAGARDE Jean Claude
- GENTY Denise, Albertine née FROMENTIN
- SIDHOUM Régina née KOLANO
- TSCHAEN Charles, Jean
- DIVILA RICARDO, Ramsey
- HUGONNET René, Ferdinand
- GARCIA José, Maria
- SICOT Frédéric
- DAROUX Georges, André
- HUGONNET Christian
- VOULMINOST Jeanne, Marie, Georgette née LEVÉQUE
- GATEAU Jack
- MÉCHIN Gérard
- GUILBAUD Patrick, Guy, Jean
- CARTIER Ginette née PESLARD
- PALLAS Danielle, Anne, Marie, Adèle née DETIR
- DUVAL André, Christian
- DENION Jean-Pierre
- MAZIARZ Stanislas
- FASSIER Roland
- LAMBERT Michel, Paul

16 avril 2019 à Nérondes
6 janvier à La Charité sur Loire
6 janvier à Nevers
14 janvier à Nevers
19 janvier à Bourges
19 janvier à Jouet sur l'Aubois
2 février à La Charité sur Loire
5 février à Haubourdin (59)
5 mars à Cosne Cours sur Loire
24 avril à Saint Doulchard
19 mai à Nevers
29 mai à La Charité sur Loire
24 juin à Nevers
27 juin à Bourges
3 juillet à Bourges
27 juillet à La Charité sur Loire
9 août à Nevers
10 août à Jouet sur l'Aubois
12 août à Nevers
22 août à La Guerche sur l'Aubois
24 septembre à La Charité sur Loire
7 octobre à Nanterre
10 novembre à Nevers
10 novembre à Nérondes
28 novembre à Jouet sur l'Aubois
29 décembre à Varennes-Vauzelles

Notre collègue et ami, Patrick Guilbaud, nous a quittés le 12 août dernier, à l'âge de 61 ans, emporté par une longue maladie. Nous tenons à lui rendre hommage dans ce bulletin municipal, lui qui avait décidé, à la retraite, de donner de son temps au service de notre commune. Il avait été élu en mars au côté de Serge Laurent et était investi dans diverses commissions du Conseil Municipal.

Sa plus grande passion était les voyages en camping car avec lequel, accompagné de Patricia, il sillonnait la France ou s'installait dans des brocantes, un autre de ses passe-temps.

Il aimait aussi le monde associatif et était membre de l'Association Codame depuis sa création.

Nous présentons nos plus sincères condoléances à sa famille.



Le Centre Communal d'Action Sociale

Le Centre Communal d'Action Sociale est le service social de la commune de Jouet sur l'Aubois.

C'est un établissement public géré par un Conseil d'Administration dont les membres sont, pour la moitié élus au sein du Conseil Municipal, et l'autre moitié nommés par le Maire.

Suite aux élections municipales de mars 2020, le Conseil d'Administration a été renouvelé. Le Maire est Président du CCAS.

Les membres élus :

- Maryse PRUVOST : Vice-Présidente du CCAS. Adjointe au Maire
- Marie-José CHASSIN : Adjointe au Maire
- Dominique BECQUIAU : Conseillère Municipale
- Patricia CADIOT : Conseillère Municipale
- Elisabeth GAGNOL : Conseillère Municipale
- Brigitte ROSAURO : Conseillère Municipale

Les membres nommés par le Maire :

- Michel ARNOULT
- Claude BUISSON
- Bernadette GUILLAUX
- André HATON
- Ginette LEROY
- Marie-Hélène SERGENT

Le CCAS a un double champ d'intervention :

1) L'instruction des dossiers d'aide sociale légal aux personnes âgées et aux personnes handicapées : demandes de prises en charge des frais d'hébergement en EHPAD, d'heures d'aide - ménagère, dossiers d'obligés alimentaires... Ces dossiers sont ensuite transmis au Conseil Départemental.

2) Les aides facultatives : tout au long de l'année, des aides financières et/ou alimentaires sont données par le CCAS, soit sur demande de l'assistance sociale de notre secteur, soit après passage en commission : les dossiers sont examinés par le Conseil d'Administration du CCAS (dossier constitué par un des membres du Conseil d'Administration).

Du fait de la situation sanitaire, nos actions collectives ont été très réduites en 2020.

Cependant, en janvier, des membres du Conseil d'Administration ont pu apporter une gourmandise et des fleurs aux Jouettois-es hébergés-e-s dans les EHPAD de Précy, Nérondes et La Guerche sur l'Aubois.

Le repas de Printemps a eu lieu le dimanche 2 février 2020. La décoration, cette année, était sur le thème des clowns. Les menus ont été confectionnés par les enfants des écoles avec leurs institutrices. La décoration de table était originale et très belle ; elle a été faite dans le cadre périscolaire : de superbes clowns créés par Christine Sautereau et Agnès Malthet que nous tenons à remercier très chaleureusement. MERCI pour l'implication des écoles dans ce moment de partage.

Le repas a été préparé par David CHARPY, traiteur à La Chapelle Hugon. L'animation musicale a été assurée par Nathan Animation. Ce fut un beau moment festif et chaleureux...

Pour 2021, nous ne savons pas encore si les conditions sanitaires permettront de prévoir ce repas.

Pendant la période de confinement, des membres du Conseil d'Administration ont contacté les personnes âgées et les plus fragiles (dont nous avons connaissance) pour connaître leurs besoins et leur permettre de garder un lien pendant ces moments particuliers.

En juin, nous avons dû supprimer le moment de convivialité que chaque année nous faisons à l'occasion de la fête des mères.

Comme chaque année, à l'occasion de la fête du 14 Juillet et de la Saint-Germain, un bon d'achat a été distribué aux habitants de Jouet âgés de 70 ans et plus, bon d'achat à utiliser également chez nos commerçants Jouettois.

Le CCAS est impliqué dans les collectes organisées par le CCAS de La Guerche sur l'Aubois en lien avec les CCAS des communes participant au financement de l'Épicerie Solidaire.

Ainsi pendant 2 week-ends : les 1er et 2 mars, et les 9 et 10 octobre, des bénévoles étaient présents à MAXI - MARCHÉ pour récupérer les dons des clients. Cette collecte de produits alimentaires permet d'approvisionner l'épicerie solidaire de La Guerche sur l'Aubois.

Merci à MAXI MARCHÉ d'accepter chaque année de nous recevoir.





mairie) et passe en commission qui décide d'accorder ou non, en fonction des critères de ressources. Le CCAS participe au financement de l'épicerie par le biais d'une subvention annuelle.

Si vous êtes dans une situation difficile, si vous rencontrez des problèmes, si vous souhaitez être aidé, prenez rendez-vous auprès du CCAS. Une personne sera à votre écoute, vous orientera et apportera une aide en fonction de votre situation.

Un instant particulier en février 2020 avec l'anniversaire de Madame Jeanne VERDIER dont nous avons fêté les 100 ans. A cette occasion le CCAS lui a offert un bouquet de 100 roses le dimanche 23 février, journée organisée par sa famille qui a permis aux proches de Mme VERDIER d'être rassemblés autour d'elle avec des gourmandises et les gâteaux d'anniversaire. Mme Jacqueline-Jeanne VERDIER est née le 18 février 1920, elle a toujours vécu dans notre commune, elle s'y est mariée en 1941 avec Pierre VERDIER. Elle a tenu pendant de nombreuses années un commerce de quincaillerie, de vaisselle et de verrerie, et elle est bien connue de tous. Nous étions très émus et enchantés de participer à ce moment de fête.

Un point sur les transports proposés par la Région Centre-Val de Loire : pensez à utiliser le service :



Se rendre au marché, aller faire ses courses, se déplacer, aller chez le médecin, à la pharmacie, à l'hôpital, prendre un train.

La Région Centre propose un service de transport à la demande adapté et accessible à tous permettant de se déplacer de votre commune vers le centre ville le plus proche ou du chef lieu de canton. Ce service permet de réserver une navette qui vient vous chercher à domicile et vous ramène. Coût du transport 6€ aller-retour. Réservation et renseignement au 0 800 101 818

En cette année si particulière, il faut garder espoir et croire que la solidarité reste un pilier dont nous avons tous besoin. Sachons compter les uns sur les autres. Notre commune essaie de répondre à ce besoin, avec ses limites bien sûr. La solidarité n'est pas que financière, elle se situe sur différents plans : dans la relation à l'autre, dans l'aide que chacun peut apporter à l'autre, à la vie ensemble, au village.... Que 2021 soit une année chaleureuse et solidaire.

Maryse Pruvost, Vice - Présidente du CCAS.

A partir du 7 septembre, **une permanence d'accès au numérique a été ouverte.** Ainsi un ordinateur est à disposition des personnes ne disposant pas d'un outil informatique et qui ont des démarches administratives à faire. Un membre du Conseil d'Administration du CCAS accompagne ces personnes dans l'utilisation et dans les démarches à faire sur Internet. La permanence se fait tous les lundis matin, de 9h30 à 12h.

N'hésitez pas à utiliser ce service et à le faire connaître.

Pour les fêtes de fin d'année, un colis gourmand a été offert à nos aînés (inscrits sur les listes électorales et âgés de 70 ans et plus). Les produits sont achetés chez nos commerçants. Les cartes de Noël sont toujours fabriquées par les enfants des écoles avec les professeurs des écoles et le personnel communal. Les colis sont préparés par les élus et les membres du Conseil d'Administration.

Tout au long de l'année, un membre du Conseil d'Administration du CCAS participe aux commissions d'admission à l'épicerie solidaire de La Guerche sur l'Aubois. Pour bénéficier de l'épicerie solidaire, un dossier de demande est instruit par le CCAS (prendre rendez-vous en



VOTRE MAIRIE EN TEMPS DE PANDÉMIE

Le 17 mars 2020, la France a changé de visage. Le mot confinement est apparu dans nos conversations et nous avons dû vivre enfermés. Confinement pour se protéger, pour protéger les autres tout en continuant à vivre, mais dans des conditions très particulières : fin de la liberté de déplacement avec une attestation obligatoire pour les déplacements, plus d'école pour tous, peu de magasins ouverts, des entreprises fermées, des salariés en chômage ou en télétravail... Cette période si particulière, chacun l'a vécue de manière différente.

Pour votre mairie, la situation a également été perturbée :

Le bâtiment a été fermé au public dès le début du confinement. M. le Maire a été présent tous les jours dans les locaux pour traiter les affaires courantes, les relations avec la Préfecture, la Gendarmerie, les habitants. Les secrétaires de mairie ont fait du télétravail et venaient une fois par semaine en mairie. Des copies d'attestations de déplacement ont été faites et une cinquantaine a été distribuée chaque jour pendant toute la période de confinement. Une information sur la réglementation a été donnée régulièrement, soit par affichage, soit sur la page Facebook de la mairie. Un numéro de téléphone spécifique a été mis en place.

Le Garde Champêtre a été présent tous les jours, à temps plein dans un premier temps puis en demi-journées. Il était sur le terrain pour aider les habitants, les commerçants qui pouvaient rester ouverts. Il a régulé les déplacements des habitants. Il était en lien avec la Gendarmerie et avec le Maire, pour suivre les recommandations de la Préfecture.

Le personnel technique a été sollicité ponctuellement, et était présent dès que nécessaire.

Deux personnes de l'école ont assuré l'accueil des enfants du personnel hospitalier : l'école a ainsi été ouverte pendant toute la durée du confinement et les enfants des soignants ont pu être accueillis. Les autres personnels étaient confinés à leur domicile.

Les conseillers-ères et adjoints-es ont contacté :

- les commerçants et artisans de Jouet.
- les personnes les plus fragiles et ont maintenu un lien avec les plus isolées.

Le déconfinement :

A partir du 11 mai, la mairie a rouvert ses portes, dans des conditions sanitaires très rigoureuses : mise en place d'une protection sur le bureau d'accueil, masque obligatoire, une personne à la fois dans l'accueil de la mairie, gel hydro alcoolique mis à disposition, respect de la distanciation physique. Ces mesures sont d'ailleurs toujours d'actualité.

Le personnel communal a repris alors une activité normale.

L'école a pu rouvrir avec un protocole sanitaire très strict. Progressivement, presque tous les enfants sont revenus dans leur classe.

Début juin, nous avons pu enfin distribuer des masques pour les habitants de Jouet. Il a été très difficile d'en obtenir : les commandes passées n'étaient pas honorées, ou étaient récupérées par l'Etat. Heureusement que l'action Accroch'coeur a permis aux Jouettois d'être protégés avec des masques de fabrication artisanale. Merci à Brigitte Rosauo et aux couturières bénévoles.

Fin août, nous avons distribué aux collégiens et aux lycéens de Jouet sur l'Aubois, 2 masques en tissu par personne.

Les masques, difficiles à obtenir en début d'épidémie, sont devenus accessibles à tous, et nous avons dû apprendre à vivre masqués...

Le 30 octobre, un 2ème confinement a été décrété par le Gouvernement. Les services publics sont restés ouverts. Certaines sorties étaient autorisées avec une attestation obligatoire de déplacement. La mairie a, dès le premier jour, distribué plus de 500 attestations à la population. Les écoles ont continué à accueillir les enfants, masqués à partir de 6 ans, selon un protocole sanitaire précis. Garderie et cantine ont pu être maintenues.

Les petits commerces, jugés non essentiels, ont dû fermer leurs portes, ce qui a entraîné des difficultés pour certains. Nous nous devons de continuer à soutenir le commerce local.

Ce second confinement a été une période difficile à vivre dans un contexte général déjà angoissant avec les attentats perpétrés sur notre territoire.

Cependant, restons positifs et croyons en un avenir plus serein.

En 2020, toutes les manifestations habituelles ont été supprimées et nous n'avons pas pu avoir ces moments de convivialité comme les années précédentes.

Souhaitons que 2021 nous permette de nous retrouver dans des moments festifs.

LA POLLUTION LUMINEUSE

En vue de lutter contre la pollution lumineuse, les émissions de gaz à effet de serre et de réduire la consommation d'énergie, à compter du 01/01/2021 l'éclairage public sera éteint de 22h30 à 5h00 hormis dans le centre bourg.



UN MATIN ACCROCH'COEUR EST NÉ

Brigitte nous raconte...

Devant la menace de ce virus, j'ai eu ma première pensée protectrice pour mon petit ange, ma petite fille de 6 ans, très fragile, atteinte d'une maladie rare depuis 2 ans.

Mamie a donc fabriqué les 1er masques pour elle et sa maman ainsi que pour ma mère et pour moi-même puisque j'ai de multiples pathologies qui me classent dans les personnes fragiles.

Ma fille m'a demandé d'en fabriquer pour ses amies aux quatre coins de la France (infirmières libérales ou pas mais démunies de protection, personnes immunodépressives, asthmatiques, en chimiothérapie) toutes désespérées devant l'incapacité à trouver des masques pour être un minima en sécurité.

J'ai donc fait et envoyé des masques, à mes frais et à ceux de ma fille, sans me poser de question : l'urgence était là ! Et, un matin, devant les infos, j'ai été submergée par la détresse de tous ces gens qui, au péril de leur vie, travaillaient sans protection et je me suis dit qu'il fallait agir là, tout de suite ! L'idée de faire une page facebook m'est venue instantanément.

Comment en effet, avec le confinement, chercher de l'aide pour aider la population : le net bien sûr !

J'ai créé, tant bien que mal, une page facebook, pour mener une action caritative. Si j'avais du cœur, de la générosité, il y avait forcément des dames comme moi, prêtes à donner sans recevoir en retour.

Me voilà donc à faire des vidéos sur cette page : pas si simple de parler à un objectif !!! Mais Le ridicule ne tue pas ! Heureusement car je ne suis pas la reine du direct et ça a dû en amuser quelques uns.... qu'à cela ne tienne.. Et un miracle s'est produit. J'ai réussi à soulever des élans de générosité : spontanément, après mes appels à l'aide, des dames se sont proposées,

Brigitte Rosauo, une couturière au grand cœur

Elle lance un appel aux dons de tissu sur Facebook pour réaliser des masques de protection contre le Covid-19.



Brigitte Rosauo, âgée de 55 ans et originaire de Cussac-les-Bains, est devenue quelques jours une célébrité locale dans sa commune de Joutet-sur-l'Aubois. C'est en exemple par Serge Laurent, maire de cette petite ville de 1344 habitants, que Brigitte a levé une petite armée de couturières pour fabriquer et distribuer gratuitement des masques de protection, à destination des personnes vulnérables. « J'ai commencé à fabriquer des masques pour protéger ma petite-fille. Ayant signé de nombreuses maladies rare, explique cette dynamique grand-mère. J'ai pensé aussi à ma fille, fragile, après avoir constaté qu'elle souffrait, à son tour et à moi-même, car je suis également une personne fragile. » Mais l'histoire ne devait pas s'arrêter là. La pénurie de masques est si importante que Brigitte Rosauo a été sollicitée pour développer une véritable petite production artisanale. « Me faire un demandeur d'un fabricant d'ustensiles pour recevoir, des infirmières libérales, des personnes immunodépressives, des personnes malades et aussi des commerçantes », confie la créatrice, précise que ses masques sont partis dans le Cher, la Nièvre et dans la France entière. Pour faire face à la demande, Brigitte a décidé de lancer un appel aux volontaires et aux dons de tissu sur Internet. « De là est née l'idée de mener cette action caritative sur Facebook, raconte Brigitte, qui a créé la page intitulée Accroch'cœur. J'ai cherché un tuto sûr et fiable. J'ai ainsi sélectionné celui du CHU de Grenoble et un autre modèle de masque réalisé par l'Association française de normaliens. » Grâce à son énergie créatrice et à sa volonté, Brigitte Rosauo a réussi à fédérer sept autres couturières bénévoles autour d'elle : Dominique Hocquain, Françoise Perrotte, Pauline Michot de Joutet-sur-l'Aubois, plus deux autres habitantes anonymes, mais aussi Emmanuelle Gillet de Nérondes et Maryline Gaubert de Bédou. Les demandes de masques affluent. Ensemble, elles font tourner les machines à coudre à plein régime ! Mais Brigitte Rosauo et ses sept couturières au grand cœur ont besoin d'aide : de tissu et d'élastiques. Elles lancent donc un appel aux dons. « Nous manquons de matière polaire 100 %, polyester, de plume, de gilets, de pulls, de couvertures pour bébé, de robes de chambre, de pyjamas, de tout en tissu de tous. C'est le moment de faire du tissu dans les armoires ! »

Le masque en tissu de Brigitte est un moyen de se protéger.

Jean-Charles Revault (CC) • Contact : Tel. 06 67 87 21 06

certaines savaient coudre, d'autres non, mais elles voulaient aider et, en quelques jours, Accroch'cœur avait 7 couturières et 3 coupeuses.

J'ai cherché un tutoriel sûr et fiable sur la confection de masques pour, finalement, sélectionner celui du CHU de Grenoble (3 couches). J'ai également sélectionné un modèle 3 plis.

Il m'a paru évident que, si plusieurs CHU de France partageaient leurs tutoriels, c'est bien qu'il y avait pénurie, demandes et besoins. On s'imagine mal le milieu hospitalier lancer un appel partout en France pour mettre en péril la population !

Bien que ces masques n'étaient pas homologués, ils étaient tout de même là pour faire office de barrière à minima. Ils offraient ainsi une protection et une couverture minimales contre les émissions et transmissions par voies aériennes. Les mesures de gestes barrières données par le gouvernement ont été rappelées dans nos vidéos et partagées dans les articles de la page facebook et chaque personne recevant des masques avait le rappel de ces mesures et la façon d'utiliser les masques.

Restait à faire un appel aux dons de matériaux et matériel, tissus en coton, polaire, fils, aiguilles, élastiques ... et aussi à réfléchir à comment rapatrier ces matières sans enfreindre le confinement.

Nous sommes en guerre avait dit Emmanuel Macron, eh bien nous allions être la Résistance et ses réseaux...

Pour récupérer les tissus nous avons mis en place des boîtes sur des points

stratégiques des axes principaux qui mènent à Joutet sur l'Aubois. Ainsi les gens pouvaient déposer leurs dons de matériaux en allant faire leurs courses : aucune infraction, aucun risque, dépôt dans les boîtes, aucun contact physique.

Les dons ont afflué, la population a été extraordinaire !!

Pour la distribution des masques il a été adopté le même principe, dans des boîtes ou grâce à des réseaux de transport d'un point à un autre par des gens qui, sur leur chemin de travail, pouvaient déposer à un autre point.

Les Français ont du cœur et tout a fonctionné à la perfection.

Nous avons eu des messages de remerciements, d'encouragements, par messages, par téléphone, dans les boîtes. Et tout cela nous a fait chaud au cœur.

Je profite de ce texte pour tous vous remercier pour le soutien que vous nous avez apporté.

Et, comme partout, quand une action est créée, on ne sait pas pourquoi...elle est critiquée...

J'ai été, on peut le dire, persécutée, des propos diffamatoires ont été colportés, ces propos m'ont rendue malade : quand on agit avec le cœur, l'âme, il est difficile de comprendre des déferlements de haine vis à vis d'une action d'intérêt général.

J'ai réussi à passer outre et à suivre ce que me dictait mon cœur. Ces détracteurs sont, je pense, bien ridicules quand on sait maintenant qu'il faut se protéger le visage avec un masque.

La mairie, touchée par notre action, nous a proposé de nous installer sur le marché, pour distribuer les masques à la population. Le CCAS nous a acheté des matières premières qui nous faisaient défaut.



UN MATIN ACCROCH'COEUR EST NÉ

Nous avons bénéficié d'un barnum et j'ai sollicité un artisan pour nous faire une banderole. Instantanément il a accepté et offert cette banderole. Je tiens à le remercier : il s'agit de Adhecalko, 8 rue de l'usine à URZY.

N'oublions pas que les artisans ont souffert de cette crise et que malgré cela, Adhecalko a fait preuve de générosité.

Un grand merci à Maxi Marché qui nous a offert spontanément son stock d'élastiques.

Nous avons fabriqué 1942 masques.

Nous avons distribué 1679 masques.

Un grand merci à toutes nos bénévoles et nos donateurs (matériaux / matériel et banderole)

sans qui cette action, cet élan de solidarité, n'auraient jamais vu le jour.

Françoise Perrette : Jouet sur l'Aubois
Catherine Lopez: Jouet sur l'Aubois
Monique Lamotte : Jouet sur l'Aubois
Dominique Becquiau : Jouet sur l'Aubois
Pauline Michot : Jouet sur l'Aubois
Pascaline Magniez : Jouet sur l'Aubois
Suzanne Francken : Jouet sur l'Aubois
Brigitte Rosauo : Jouet sur l'Aubois
Emmanuelle Gillot: Nérondes
Maryline Gaubert : Beffes

Il reste des masques à la disposition des Jouettois = tél : 06 67 87 21 06

Ne relâchez rien, n'oubliez pas les gestes barrières, portez vos masques.

Ensemble, en étant responsables, nous vaincrons.



PERMANENCES SOCIALES



Jeuudi 17 décembre, Monsieur Serge Laurent, Maire, Madame Maryse Pruvost, vice-présidente du CCAS, en présence de Madame Bernadette Courivaud, conseillère départementale, ont remis les clés des nouveaux locaux à Madame Marie-Alice Charrier, responsable de la maison départementale d'action sociale.

Jusqu'à présent, les permanences sociales se tenaient dans les locaux de la salle des fêtes. Désormais, elles auront lieu dans l'ancienne mairie, rue de l'Église.

Les permanences : Assistance sociale, Protection maternelle et infantile, Conseil en économie sociale et familiale, Psychologie, Insertion et emploi.

Les permanences ont lieu sur rendez-vous :
02.48.27.33.95 ou 02.48.25.26.60



L'INSTITUT DE SOPHIE
Soins esthétiques

23 PLACE DAUMY
18320 JOUET SUR L'AUBOIS
02 48 76 58 30

MARDI AU VENDREDI
9H 12H ET 14H 19H
SAMEDI
9H 16H

Toutes créations florales

Au Jardin
de Laura



Artisan Fleuriste

Transmission Florale
17, Grande Rue - 18320 Jouet/l'Aubois
Tél. 06 68 76 11 86

CONSOMMER LOCAL POUR SOUTENIR LE COMMERCE

Repenser sa façon de consommer en choisissant de fréquenter les commerçants locaux, c'est donner du sens à l'acte d'achat « consommer jouettois, consommer local, c'est aussi participer à la vie de notre territoire, maintenir notre lien social, favoriser un travail et des produits de qualité, réduire les déplacements peu respectueux de notre environnement, animer notre cadre de vie et le centre de notre village ».

Pourquoi effectuer ses achats ailleurs ? Avec nos commerçants, artisans, notre marché hebdomadaire du lundi matin, la commune regorge de savoir-faire et de produits de qualité au service de ses habitants. Nous avons la chance de rassembler sur notre commune des professionnels passionnés, accueillants, qui proposent des services et des produits variés et de qualité ; une immense majorité de nos besoins quotidiens peuvent être satisfaits chez nos commerçants locaux, ou le lundi matin jour de marché. Ils sont, les uns et les autres, les premiers ambassadeurs de notre territoire.

Merci à l'association CODAME pour sa campagne de communication valorisant nos principaux secteurs de commerces.

Dans l'intention de les représenter, des visuels ont été conçus afin de représenter l'activité des différents commerçants, et sont déclinés sur le support square Paul Meunier, visuels accompagnés d'un petit bonhomme qui va de commerce en commerce faire ses achats. Il décline un message simple et efficace :

Soutenons notre commerce local. Aux Jouettois, à présent, de s'emparer de ce slogan.



À La Poste de Jouet-sur-l'Aubois, j'ai des solutions pour me simplifier la vie

- Dépôt de colis et lettres recommandées
- Affranchissement de mes courriers et de mes colis
- Envoi et réception de mandats ou toutes autres opérations financières
- Rendez-vous avec un conseiller bancaire
- Produits et services de téléphonie mobile
- Solutions d'assurances de biens et de personnes (auto/maison/ santé/ prévoyance)
- Services aux seniors avec le bouquet de services « Veiller Sur Mes Parents »

En tant que professionnel, j'ai accès à une gamme de produits et de prestations ciblées et personnalisées : boîtes postales, affranchissement du courrier, enveloppes Prêt-à-Poster, Chronopost, timbres, emballages colis...

HORAIRES D'OUVERTURE*

- les lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9^h > 12^h / 13^h30 > 16^h30
- le samedi : 9^h > 12^h

* Au regard du contexte sanitaire, les jours et horaires d'ouverture sont susceptibles d'être modifiés. Pour toute vérification, **consultez le site www.laposte.fr**

Nos services en ligne

- laposte.fr
- **3631** Service gratuit + prix appel pour les particuliers
- **3634** Service gratuit + prix appel la ligne business
- labanquepostale.fr
- **3639** Service 0,15 €/min + prix appel

* Coût de connexion selon le fournisseur d'accès

Mentions légales : LA POSTE - SA au capital de 5 364 851 364 euros - 356 000 000 RCS Paris - Siège social : 9 RUE DU COLONEL PIERRE AVIA - 75015 PARIS / LA BANQUE POSTALE - S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 6 585 350 218 € - Siège social et adresse postale : 115 rue de Sèvres 75275 Paris CEDEX 06 - RCS Paris 421 100 645 - Code APE 6419Z - Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 025 424.



LA POSTE

L'ÉCOLE À JOUET

L'année 2020, à l'école de Jouet, comme partout ailleurs en France, a été très perturbée par la crise sanitaire que nous traversons. Notre école a gardé ses portes ouvertes durant le confinement pour accueillir les enfants des soignants (4 à 6 élèves) : les professeurs se sont relayés pour faire la classe et deux agents les assistaient.

Pour les autres enfants, les professeurs ont fait preuve de trésors d'imagination et de dévouement pour maintenir le lien scolaire avec leurs élèves grâce au télétravail, à la visio-présence, à Internet et autres outils

informatiques à disposition. Tout cela a permis une reprise de la classe en douceur et en concertation avec les parents d'élèves et la DSDEN du Cher : les deux modes de travail (présentiel et distanciel) ont perduré quelques temps car des mesures de rentrée espacées ont été mises en place pour permettre une "reentrée" sécurisée.

La cantine a été transférée à la Salle des Fêtes où les enfants se sont vus servi, tout d'abord, des plateaux repas individuels puis, par la suite, leur déjeuner à l'assiette pour éviter tout risque sanitaire.

La garderie a repris ses activités le 4 juin.

LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE

En ce mois de septembre, la rentrée s'est faite comme elle ne s'était jamais faite... en effet, les petits élèves ont dû laisser leurs parents à la grille de l'école pour raison sanitaire.

Aucun adulte n'étant autorisé à entrer dans l'école, ni les parents ni monsieur le Maire et/ou ses conseillers n'ont pu partager ce beau moment qu'est une rentrée des classes dans une école primaire avec les enfants et les professeurs.

Gageons que si, pour les plus âgés, cette obligation

n'a pas été trop pénible puisqu'ils connaissaient déjà l'école et les professeurs, les tout petits (et leurs parents) ont dû souffrir d'une séparation abrupte...



NOËL 2019

En décembre 2019, le spectacle de Noël offert aux enfants par la municipalité avait dû être annulé car les acteurs de la troupe de théâtre étaient malades. Il a été reporté au mois de janvier pour le plus grand bonheur des enfants. Compagnie les BATTELEURS et le petit train.



SPECTACLE DE NOËL OFFERT PAR LA MAIRIE DE JOUET JEUDI 17 DECEMBRE 2020

Jeudi matin, Marie-José Chassin, adjointe au maire, et Gilles Surieu, conseiller municipal ont accueilli les enfants de l'école pour le traditionnel spectacle de Noël. Un spectacle avec deux séances cette année, compte tenu de la crise sanitaire. Tout droit venu de Garchy, dans la Nièvre, l'artiste Denis Houard, accompagné de la conteuse Dominique, a présenté Pipeau le Lutin, un conte pédagogique et écologique. C'est au fil des quatre saisons, que Pipeau le Lutin a emmené les enfants dans la forêt, du réveil de la nature au printemps, au feuillage d'un vert dense filtrant la lumière en été, des couleurs chatoyantes de l'automne au gel qui fait craquer les branches en hiver. Pipeau le Lutin et la Conteuse ont transporté les écoliers dans la forêt et dans un monde imaginaire rempli d'émerveillement durant 30 minutes. Ils ont également pu saisir l'importance de prendre soin de ladite nature.



NOUVEAUX RÈGLEMENTS POUR LA CANTINE ET LA GARDERIE

Depuis la rentrée 2020, les parents des élèves ont été destinataires des nouveaux règlements pour la cantine et la garderie. Pour toute information, adressez-vous à la mairie.

L'ÉCOLE À JOUET

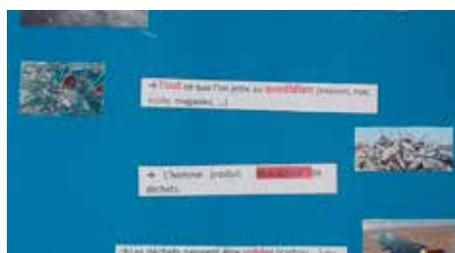
DISTRIBUTION LIVRES ET CHOCOLATS

Jeudi 17 décembre, en début d'après-midi, Gilles Surieu, conseiller municipal, a accompagné les professeurs des écoles à distribuer comme tous les ans, livres et chocolats offerts par la Municipalité de Jouet sur l'Aubois. Cette année, le Père Noël, n'était pas au rendez-vous, barrières sanitaires du covid 19 obligent. Nous souhaitons le voir l'année prochaine.



LA JOURNÉE ÉCO CITOYENNE À L'ÉCOLE

À l'occasion de la Journée Éco-citoyenne organisée le samedi 26 septembre (lire page 17) les jeunes élèves de l'école de Jouet ont préparé une exposition sur le thème de la protection de l'environnement et du recyclage. Chaque classe a réfléchi sur un sujet en relation avec les déchets. Voyez en photos ce que pensent nos enfants de ce qui se passe sur notre planète...



LA JOURNÉE ÉCO CITOYENNE

Samedi 26 septembre les Jouettoises et les Jouettois étaient une bonne cinquantaine au rendez-vous de la Journée Éco Citoyenne devant la mairie où était présentée une exposition confectionnée par les enfants de l'école de Jouet sur le tri et le recyclage des déchets (lire pages École de Jouet).

L'appel lancé par la municipalité pour la journée éco citoyenne a bel et bien été entendu!

Les bénévoles furent équipés de chasubles, gants, sacs poubelle et masques pour les plus

grands, fournis par Les magasins Leclerc, avant de partir ramasser des déchets sur la commune. Les participants ont mis beaucoup de cœur à l'ouvrage pour ramasser les débris disséminés dans divers endroits.

La collecte a été, malheureusement, importante, mettant en évidence le manque de civisme de certains. En effet, pas moins d'une soixantaine de sacs poubelle de cinquante litres ont été remplis puis déposés dans les bacs mis à disposition par le syndicat mixte de ramassage et de traitement des ordures ménagères.

Le maire, Serge Laurent, a vivement remercié tous les participants à cette première journée Éco Citoyenne ainsi que Jean-Louis, un Torteronnais qui, quotidiennement, fait preuve de civisme en ramassant les déchets jonchant les bas-côtés de la route allant de Torteron à Jouet sur l'Aubois ainsi que les magasins E. Leclerc, à l'origine de l'opération «Nettoyons la Nature».

Rendez-vous l'année prochaine s'il en est besoin...



Artisan Adrien Josset

Plombier - Chauffagiste

Entretien et dépannage chaudières

Création de salles de bain



2, rue du pont levis
18320 Marseilles Lès Aubigny
Siret : 79064040300016

Tél : 09.83.77.08.12
Port : 06.38.90.53.97
Email : adrien-josset@bbox.fr

MATERIEL LOCATION



MEDICAL - VENTE
ORTHOPEDIE

sur mesure (bas de contention, ceintures...)

INCONTINENCE

Lit - Fauteuil - Déambulateur...

OXYGENOTHERAPIE

Local d'exposition



LIVRAISON A DOMICILE
RETOUR D'HOSPITALISATION

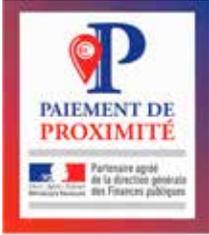


Caroline Larroumets
5, Place Daumy - 18320 Jouet-sur-l'Aubois

Tél. : 02 48 76 44 25 - FAX : 02 48 76 09 17

DÉMATÉRIALISATION

LA COMMUNE SE MET EN CONFORMITÉ



La trésorerie étant fermée, il est maintenant compliqué de s'acquitter des taxes et impôts, y compris la cantine, la garderie ou les ordures ménagères et pourtant il existe un moyen simple de régler nos factures au Trésor Public : le Service de Paiement de Proximité.

Paiement en ligne

Le décret n° 2018-689, du 1^{er} août 2018 relatif à l'obligation pour les administrations de mettre à disposition des usagers un service de paiement en ligne, vous permet, désormais, de payer vos factures d'assainissement, garderie, cantine ou location de salle du Centre-Socio-Culturel, en ligne : **Un lien vers la plateforme de paiement PayFiP en ligne vous sera délivré au bas de la facture.** Le PayFiP, mis en place par la DGFIP (Direction Générale

des Finances Publiques), est un dispositif accessible 24h/24, 7 jours / 7, gratuit et facile d'utilisation, c'est un service informatisé entièrement sécurisé. Il s'agit d'une offre permettant un paiement par carte Bancaire (grâce au service TIPI mais aussi par prélèvement).

Paiement chez le buraliste

À Jouet, c'est à l'**OJC Bar** que vous pouvez, depuis le **1^{er} octobre**, bénéficier de cette avancée technologique qui vous économisera un timbre! Demandez conseil aux propriétaires de l'OJC Bar qui se tiennent à votre disposition pour tout renseignement sur cet outil.



L'ADRESSAGE

Aujourd'hui, vos élus, en lien avec les services de La Poste, travaillent sur les adresses. Le but est d'améliorer la visibilité d'un grand nombre d'adresses pour faciliter l'accès des services d'urgence, faciliter les livraisons à domicile (par les transporteurs), et permettre l'accès à de nouveaux services comme la fibre optique.

Ce travail est impératif et devra être terminé pour le 2^{ème} semestre 2021 en même temps que l'installation de la fibre.

Toute habitation doit pouvoir être repérée par un numéro de voie, un libellé de voie et un nom de voie. Aucun de ces éléments ne doit pouvoir porter à confusion : il faut donc des numéros différents et des noms de voie différenciés.

Le travail consiste à repérer chaque rue, vérifier l'appellation ou donner une appellation à la rue qui n'en a pas, vérifier/changer/donner un numéro à la maison pour laquelle il risque d'y avoir des difficultés.

Ainsi, concrètement, les rues qui n'ont pas de nom vont recevoir un nom ;

les habitations qui sont en bis/ter....vont, peut-être, pour certaines, changer de numéro. Ce nouveau numéro sera soit en numérotation classique (2/4/6....), soit en numérotation métrique : ceci correspondant à une distance entre un point repère et l'emplacement de l'habitation (ce qui amènera des numéros type : 1584 rue de....). Pour les lieux-dits, des noms de rue seront attribués quand il n'y en a pas : le nom du lieu-dit pourra rester dans l'adresse mais en seconde position :

exemple : 1487 route du Poids de Fer - Le Fournay - 18320 Jouet sur l'Aubois

Tout cela risque, pour certains habitants, d'entraîner des modifications d'adresse. Il faudra donc informer vos correspondants (banque, impôts, assurances, CPAM, CAF, les différentes administrations...) de ce changement d'adresse.

Nous pourrons bien évidemment vous aider dans vos démarches.



CAD Distributeur exclusif **RUGGIERI**
Pour les départements 03 - 18 - 36 - 86
ETUDES ET REALISATIONS DE SPECTACLES PYROTECHNIQUES
Fabrice LE DOARE
Tél. : 02.48.50.87.61 / Fax : 02.48.50.41.51
Portable : 06.80.40.82.03
E-mail : fledoare@wanadoo.fr
SARL au capital de 54.424.30€ - Z.I. LES DANJONS
Route de la Chapelle - 18000 BOURGES
Tél. 02 48 50 87 61 - Fax : 02 48 50 41 51
RCS : BOURGES B 400 240 271 - SIRET : 400.240.271.00017 - Identifiant TVA : FR2040024027100017 - APE : 514F

INFORMATION SUR L'ASSAINISSEMENT



Suite à l'épidémie de Covid-19, les communes se trouvent dans l'obligation de faire traiter les boues résiduelles des stations d'épuration. Il leur est strictement interdit de les faire épandre dans les champs ce que nous faisons auparavant, à moindre coût.

De ce fait, financièrement, cette obligation de traitement va engendrer un surcoût très important du m³ assaini.

Quelques chiffres :

En 2019, nous avons traité 42 327 m³ de boues et le devis de traitement pour ce volume était de 50 400 € TTC.

À cela s'ajoute la somme que nous payons à la commune de Marseilles-lès-Aubigny qui traite les boues de la Cité Heymann, soit 1 400 €.

Pour que le budget assainissement soit équilibré, nous devrions augmenter le m³ traité de 1,22 €.

Nous voulions vous tenir informés et vous expliquer les décisions de votre Conseil Municipal, toujours difficiles à prendre quand il s'agit d'augmentation, mais prises dans le respect des réglementations et des obligations qui nous sont imposées.

SCHIPPY-DOG'S



Salon de toilettage canin
Lavage de couettes

14, grande rue
18320 Jouet sur l'Aubois

06 63 83 17 34

Siret 504 562 786 000 21

BANQUE

ASSURANCE



JOUET SUR L'AUBOIS



Sur rendez-vous les après-midis

Mardi	8h45-12h00	13h30-17h45
Mercredi	8h45-12h00	13h30-17h45
Jeudi	8h45-12h00	15h15-17h45
Vendredi	8h45-12h00	13h30-17h45
Samedi	8h45-12h00	13h30-16h00

L'ENTRETIEN DE NOTRE CIMETIÈRE EN ZÉRO PHYTO

À l'heure où le bio et le vert sont à la mode, qu'en est-il dans les cimetières ? En France, les cimetières sont assez peu écologiques. Contrairement à nos voisins européens qui ont su aménager les cimetières avec le végétal.

Le sol de notre cimetière est devenu stérile, abîmé par une utilisation abusive de pesticides et d'herbicides, la matière organique est ainsi devenue difficilement absorbable par le sol.

Pas si facile de passer au 'zéro phyto' dans des lieux comme les cimetières. Entre la perception des visiteurs qui viennent se recueillir et la conception des sols très minérale, les touffes d'herbe n'ont pas toujours bon accueil.

Comment entretenir un cimetière sans pesticides ?

Un point essentiel dans la réussite du projet pour un cimetière végétalisé est avant tout la bonne volonté de la commune ainsi qu'une prise de conscience de chacun. En plus de la préservation de notre environnement, **le cimetière en zéro phyto** est également un enjeu de santé publique. La santé des agents, des riverains et des personnes fragiles ne peut qu'être meilleure sans pesticides.

Les allées peuvent être vertes et plantées en herbe, l'herbe permet de dissimuler l'impact des rayons du soleil sur les pierres tombales qui chauffe et brûle, elle apporte de la sérénité aux visiteurs. La végétation qui pousse naturellement est le signe d'une gestion responsable et durable dans le respect des défunts :

- pour préserver votre santé
- pour respecter l'environnement

- pour redonner sa place à la biodiversité
- pour respecter la réglementation

Le zéro phyto fait son chemin dans les allées du cimetière : La transition du cimetière minéral au **cimetière végétal** s'opère doucement.

Il s'agit d'un choix écologique. Nous demandons à chacun de faire preuve de **tolérance** et de **patience** pendant cette période de transition au cours de laquelle, au final, l'aspect du cimetière vous paraîtra probablement différent de ce que nous avons connu précédemment.

Pour obtenir un espace enherbé plus rapide, les plantes couvre-sol « les graminées » devraient pouvoir monter en graines et ensemercer les espaces qui leur revient.

Il sera procédé de mai à septembre à une coupe par mois pour que progressivement l'herbe retrouve sa place, avec comme les années précédentes une intervention pour les Rameaux et la Toussaint.

Afin de faciliter l'entretien, toute nouvelle sépulture devra en inter-tombe avoir un joint ou ciment de propreté.

L'utilisation massive des produits phytosanitaires a habitué chacun d'entre nous à voir un cimetière totalement dépourvu d'herbes et autres plantes sauvages aussi bien au niveau des allées que des inter-tombes.

Cette époque est aujourd'hui **révolue** puisque les collectivités ont désormais interdiction d'employer les produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts et des voiries.

Nous avons changé d'époque et il faut

maintenant penser à la préservation de notre santé, des nappes phréatiques et l'environnement général.

Des panneaux d'information : SAMEDI 17 OCTOBRE

Cette journée, où population, élus, personnels des services techniques et garde champêtre n'ont pas ménagé leurs efforts, était l'occasion, également, pour le maire d'expliquer les tenants et aboutissants de cette transition.

Après avoir remercié chaleureusement les participants, Serge Laurent a procédé à la pause de panneaux d'information relatifs à ce projet d'enherbement du cimetière.



LE COLOMBARIUM



Cette année, le cimetière a été doté d'un columbarium, acheté aux Pompes Funèbres de Torton et installé par eux. Pour toute information complémentaire, adressez-vous à la Mairie.



DIDIER MECA SERVICES
entretien et réparation automobile

14 route de Nevers
18320 Jouet sur l'Aubois

9h/12h et 14h/19h fermé le samedi

devis gratuit : pré-Control technique :
prêt de véhicule

possibilité de fournir
vos propres pièces

port : 07.60.41.97.19
mecalbreservices@orange.fr

facilité de paiement

LISA ESPACE COUTURE

ourlet ,fermeture ,accros ,reparation
repassage de linge ,confection sur demande

du lundi au vendredi
9h a 12h et 14h a 18h

ferme mercredi après midi et samedi

14 route de Nevers 18320 jouet sur l'aubois

06.86.34.26.28
lisacouture@orange.fr

N° siret 809 031 370 000 12 -APE 1413Z



MAXIMARCHÉ

JOUET SUR L'AUBOIS

OUVERT LE DIMANCHE MATIN

Alimentation - Boisson
Boucherie
Gaz toutes marques

LA PAGE DU GARDE CHAMPÊTRE

STÉRILISATION ET IDENTIFICATION DES CHATS ERRANTS

La municipalité de Jouet sur l'Aubois s'est rapprochée de la fondation « 30 millions d'Amis » en raison de son expertise reconnue et de son savoir-faire en matière de régulation et de gestion des populations de chats libres.

La gestion des chats errants est délicate et il est impératif de gérer leurs populations en maîtrisant leur prolifération. Un couple de chats non stérilisé peut théoriquement engendrer une descendance de plus de 20 000 individus en quatre ans.

Une solution a, maintes fois, fait ses preuves : **la stérilisation**, née du constat que l'euthanasie ou le déplacement des colonies de chats est inefficace contre la pullulation, cette pratique est reconnue par tous les experts mondiaux et en particulier ceux de l'Organisation Mondiale de la Santé et respecte la sensibilité de nos concitoyens devant la vie des animaux de compagnie.

Sur notre territoire communal nous avons mené 3 campagnes de stérilisation (2018, 2019 et 2020) en signant une convention avec la fondation

« 30 Millions d'Amis ». Le financement de cette campagne est depuis deux ans pris en charge à hauteur de 50% du coût des stérilisations et des tatouages.

Identification au nom de la « Fondation 30 Millions d'Amis »

Ces trois campagnes ont permis de stériliser dans l'agglomération de Jouet sur l'Aubois et des différents hameaux de la commune :

- **En 2018 : 40 chats.** Le coût communal de la campagne, 0 euro, 100 % pris en charge par la fondation 30 Millions d'Amis.
- **En 2019 : 45 chats.** Le coût communal de la campagne, 1500 euros, 50 % pris en charge par la fondation 30 Millions d'Amis.
- **En 2020 : 25 chats.** Le coût communal de la campagne, 875 euros, 50 % pris en charge par la fondation 30 Millions d'Amis



DÉFAUT D'ENTRETIEN DES PLANTATIONS PRIVÉES QUI AVANCENT SUR LA VOIE PUBLIQUE

1/ Règles applicables aux propriétés riveraines des voies publiques



Les haies et buissons des propriétés privées qui bordent les routes peuvent se révéler dangereuses pour la sécurité en diminuant la visibilité pour les usagers des routes, piétons et automobilistes. Afin d'éviter des accidents, la commune rappelle aux propriétaires qu'il est obligatoire de procéder à la taille et à l'entretien des haies.

Responsabilité des propriétaires privés à l'égard de la personne publique propriétaire d'une voie publique riveraine

L'article R.116-2-5° du code de la voirie routière prévoit que « seront punis de l'amende prévue pour les contraventions de la cinquième classe ceux qui : - 5° en l'absence d'autorisation, auront établi ou laissé croître des arbres ou des haies à moins de deux mètres de la limite du domaine public routier » ce qui englobe les routes nationales, départementales et communales.

Les arbres, branches et racines doivent être coupés à l'aplomb de ces voies par le propriétaire et ne doivent en aucune façon empiéter sur le Domaine Public (article 68 de l'arrêté du 30 mars 1967 et article 57 du décret du 14 mars 1964).

2/ Règles applicables entre deux propriétés privées

Pour prévenir les empiètements ou la gêne causés aux propriétés voisines par les branches ou racines des arbres, arbrisseaux ou arbustes, l'article 671 du code civil fixe la distance à observer pour les plantations :

La distance à respecter par rapport aux propriétés voisines est donc, en règle générale, de 50 cm pour les arbres d'une hauteur de moins de 2 mètres, et de 2 mètres pour les autres. Toutefois il faut bien noter que cette règle n'est applicable qu'à défaut d'usages locaux bien établis. Ces dispositions du Code civil ne s'appliquent qu'aux arbres plantés en limite de deux propriétés privées.

Responsabilité des propriétaires privés vis à vis de leur voisin

L'article 672 du Code civil :

« Le voisin peut exiger que les arbres, arbrisseaux et arbustes, plantés à une distance moindre que la distance légale, soient arrachés ou réduits à la hauteur déterminée dans l'article précédent, à moins qu'il n'y ait titre, destination du père de famille ou prescription trentenaire.

Si les arbres meurent ou s'ils sont coupés ou arrachés, le voisin ne peut les remplacer qu'en observant les distances légales ».

Lorsque les branches ou les racines, même s'il s'agit d'arbres correctement plantés, empiètent sur le fonds voisin, il peut être fait application de l'article 673 du Code civil :

« Celui sur la propriété duquel avancent les branches des arbres, arbustes et arbrisseaux du voisin peut contraindre celui-ci à les couper. Les fruits tombés naturellement de ces branches lui appartiennent. Si ce sont les racines, ronces ou brindilles qui avancent sur son héritage, il a le droit de les couper lui-même à la limite de la ligne séparative. Le droit de couper les racines, ronces et brindilles ou de faire couper les branches des arbres, arbustes ou arbrisseaux est imprescriptible ».

Dans le premier cas le propriétaire de l'arbre peut être contraint de couper les branches, dans le second cas son voisin a le droit de couper lui-même les racines à la limite séparative.

Toutefois, les plantations peuvent être conservées quand il y a prescription trentenaire ou accord entre les voisins. On peut toutefois déroger à l'article 673 d'un commun accord.

Par ailleurs, la responsabilité du propriétaire de l'arbre peut se trouver engagée sur le fondement des articles 1382, 1383 et 1384 du Code civil lorsque, par sa négligence, ou par le fait de l'arbre qu'il a sous sa garde, **un dommage a été causé à autrui** suite à la chute de l'arbre chez le voisin par exemple. **Le tribunal d'instance du lieu d'implantation est compétent pour statuer sur ces litiges.**



LA PAGE DU GARDE CHAMPÊTRE

LA REPRISE DES CONCESSIONS FUNÉRAIRES EN ÉTAT D'ABANDON

La reprise des concessions en état d'abandon est autorisée par les articles L.2223-17, L.2223-18 et R.2223-12 à R.2223-23 du code général des collectivités territoriales.

Pour qu'une concession funéraire puisse faire l'objet d'une reprise, il convient qu'elle remplisse trois critères

- avoir plus de trente ans d'existence.
- la dernière inhumation a dû être effectuée il y a plus de 10 ans.
- être à l'état d'abandon.

Le début de la procédure de reprise des concessions débute par l'établissement de procès-verbaux et d'affichages afin de porter à la connaissance du public les procédures de reprises en cours. Suite à ce processus, si l'état d'abandon constaté par procès-verbal n'est pas interrompu dans les trois ans qui suivent l'expiration de la période des affichages, Monsieur le Maire pourra saisir le conseil municipal afin de décider de la reprise ou non de la concession.

A ce jour, nous avons débuté des reprises de concessions dans le cimetière de Jouet sur l'Aubois.

En 2018, nous avons débuté 5 procédures de reprises de concessions et 16 ont commencé en 2020.



Jean-Richard PENNEROUX
Garde Champêtre Chef
Police Rurale
de Jouet sur l'Aubois
Tél : 06.99.25.30.00

AES

- DETECTION INCENDIE
- VIDEO-SURVEILLANCE
- ANTI-INTRUSION

- INSTALLATION
- RÉNOVATION
- MAINTENANCE

DÉPANNAGE 7j/7

0 950 420 250
18320 TORTERON
58600 FOURCHAMBAULT

www.ets-aes.fr

Il y a deux ans, je vous faisais découvrir l'histoire de la rue des Genièvres, et la vie de ses habitants. Je regrettais à la fin de cet article de ne pas pouvoir vous emmener plus loin jusqu'au Pont du Chemin de Fer. A cent mètres de celui-ci en empruntant le chemin de droite sous un gros chêne aujourd'hui disparu, se trouvait la roulotte d'un marginal, c'est son histoire que je vais vous conter aujourd'hui. Cet écrit est déjà paru dans la « Bouinotte » un trimestriel qui relate la vie du Berry à travers les siècles. J'ai appelé ce récit « Nous l'appellions Joseph ». Vous y trouverez résumée, cette vie en marge de la société, et surtout cette rumeur qu'il a trainée toute sa vie et qui perdure toujours soixante dix ans plus tard. CORNETTE Gaston

NOUS L'APPELIIONS Joseph

Texte : Gaston Cornette

Un après-midi d'hiver ; un feu dans la cheminée du salon, une bûche qui crépite, la visite d'un camarade d'école d'il y a soixante ans, un café et quelques crêpes. Tout ce qu'il faut pour faire resurgir des souvenirs de jeunesse. Te souviens-tu de nos jeudis, le jour libre des écoliers de notre époque ? Bien sûr que je me souviens, de nos après-midi, de nos jeux avec les copains du quartier. De nos cabanes, de nos combats entre cow-boys et indiens qui se terminaient parfois avec quelques égratignures. Rappelle-toi le jour où j'ai brisé la vitre de la porte de grand-mère avec mon lance-pierre et que toi tu avais blessé une poule avec une flèche de ton arc, quelle journée ! Et le pauvre noisetier du fond du jardin, qui avait bien du mal à nous fournir assez de branches pour nous permettre de mener à bien la fabrication de nos armes. Combien de fois nous nous sommes fait attraper par mon père. C'était le temps de l'innocence, le temps des jours heureux. Nos parents étaient bienveillants. Pourtant, quand nous repensons à toutes les bêtises que nous avons faites, nous aurions bien mérité une petite correction de temps en temps. La seule menace proférée par nos mères mais qui nous marquait beaucoup et qui nous ramenait dans le bon chemin, c'était « Si vous n'êtes pas sages, Joseph vous emmènera dans les bois ».

Joseph nous était présenté comme un père fouettard, un méchant que nous craignions tous. Nul ne sait comment il était arrivé à Jouet-sur-l'Aubois. C'était dans les années cinquante,

les années qui suivaient cette guerre qui avait frappé jusque dans nos campagnes et où la Résistance s'était montrée très active. D'où venait-il ? Personne ne se souvient de ses premiers jours dans notre commune. Aucun écrit en mairie ne permet d'avoir des renseignements sur sa vie antérieure. Où avait-il logé ? Pourquoi était-il là ? Ce dont je me souviens c'est que plus tard, tout le monde l'appelait le Père Joseph. Non ce n'était pas un ecclésiastique. C'était un vagabond, un traîne misère, un laissé pour compte sur le bord du chemin, en marge d'une société qui déjà à l'époque, ne voulait pas voir cette misère qui gêne les braves gens. Plus tard Georges Brassens l'a chanté « Les braves gens n'aiment pas que l'on suive une autre route qu'eux ». Joseph était de ceux-là, un marginal que l'on regarde du coin de l'œil, que l'on ignore, que l'on évite en changeant de trottoir, un Pas comme nous. Toujours habillé d'un pantalon et d'une veste de velours râpés par le temps, l'hiver il remplaçait cette veste par une canadienne dont le col de fourrure avait en partie disparu. Souvent chaussé de bottes de caoutchouc noir qu'il échangeait au beau temps contre une paire de gros godillots dont les lacets étaient des ficelles de bottes de paille. Il ne se séparait jamais d'un bâton noueux et de sa casquette dont la visière était lissée et grasse. Il cachait sous celle-ci un regard aux yeux noirs qui lui

Joseph était de ceux-là un marginal que l'on regarde du coin de l'œil, un Pas comme nous

donnait un air méchant. Mais l'était-il vraiment ? Sa démarche marquée par cette jambe gauche qu'il traînait eut vite fait de faire naître la rumeur, « Joseph était un bagnard évadé ». Cette jambe aurait été handicapée par la chaîne et le boulet,

de là à en faire un assassin. Le pas fut vite franchi, la rumeur se confirmait. De là à interdire aux enfants de lui parler ; ce fut vite fait. C'est en se basant sur ces allégations que bien des parents menaçaient leur progéniture des agissements de Joseph.

UNE CABANE DANS LES BOIS

Isolé par la misère, rejeté pour des faits que personne ne connaissait, il n'avait alors plus qu'à se retirer du village. C'est dans les bois qu'il trouva une modeste cabane sur le bord de la ligne de chemin de fer, un abri qui avait servi autrefois aux ouvriers d'entretien de la ligne du Tacot La Guerche-sur-l'Aubois/Argent-sur-Sauldre. Abandonnée depuis que la ligne était réservée au transport de la production de ciment de l'usine de Beffes, cette bâtisse rudimentaire, sans fenêtre, était devenue son chez lui. C'est dans ce coin de verdure qu'il essayait de cacher sa misère. Il vivait maintenant avec deux chiens, deux bergers allemands qu'il avait adoptés. Échappés, abandonnés, ils avaient retrouvé en Joseph, plus qu'un maître, un compagnon. Progressivement, il s'adaptait à cette vie. Des rencontres opportunes dans les bois, qu'il connaissait par cœur, lui permettaient de connaître quelques familles du village, mais malgré tout, il restait toujours aussi taiseux. Suivant les saisons, il ramassait des escargots, des champignons, des fraises des bois et autres mûres. Il se servait de ces modestes récoltes comme monnaie d'échange. Il était aussi devenu très bon braconnier. Chez le pharmacien, c'était des escargots contre quelques médicaments, chez l'épicier, un lapin lui permettait de profiter de conserves et d'une bouteille de vin. Pour venir au village, il empruntait toujours la voie de chemin de fer, elle le menait directement vers l'église

JOUET D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

et l'accès aux commerces. Pour repartir chez lui, c'était par la route ce qui lui permettait de se ravitailler en eau à un puits qui alimentait un abreuvoir dans le bas de la prairie. Toujours avec sa même démarche, son sac de jute jeté sur son épaulement et son bâton dans la main droite.

Un après-midi d'hiver en rentrant, il découvrit le drame qui s'était déroulé pendant son absence. Avant de sortir, il avait chargé son petit poêle avec une brique de charbon que lui jetait régulièrement le conducteur de la locomotive à vapeur qui tractait les wagons de sacs de ciment. Le poêle avait dû s'emballer en cet après-midi venteux, le tuyau rougi avait communiqué le feu à la modeste charpente qui se consuma doucement. La couverture était totalement détruite, les tuiles jonchaient l'intérieur et son modeste mobilier épargnant toutefois sa paillasse.

LE FEU, SOUDAIN, DÉTRUISIT TOUT

Devant ce malheur, il se consolait en voyant que ses deux compagnons, à l'abri dans le fût qui leur servait de niche, n'avaient pas souffert du sinistre. Le temps des nuits à la belle étoile était revenu. Mais ça, c'était sans compter sur la bonté de Jules, le brocanteur de la rue de la Chapelle. Il avait appris le désarroi de Joseph, il lui offrit une roulotte de bohémiens. Depuis plus d'un an, elle était dans sa cour; il l'avait récupérée lors d'une vente chez un de ses collègues qui avait cessé son activité. Le transport fut réalisé par des jeunes de la commune. Cette roulotte, ils la connaissaient bien pour l'avoir utilisée le jour de leur conseil de révision. Ils y avaient promené les filles de leur âge, aux cris de Bons pour les Filles et vive la Classe. Ils ont déplacé la roulotte jusqu'au Pont de chemin de Fer ; à quelques dizaines de mètres de l'ancienne cabane de Joseph. Un chemin de terre au pied

du remblai de la voie amenait à un placier qui avait servi au stockage du bois coupé par les bûcherons. C'est là qu'elle était installée, sous les branches d'un gros chêne. Pour Joseph, une nouvelle vie commençait. Plus grande que sa cabane, équipée de fenêtres, d'un escalier et d'une terrasse, elle offrait en plus à ses compagnons, qui avaient élu domicile sous celle-ci, un abri au sec l'hiver et à l'ombre l'été. Les années passaient, Joseph s'était mis à la fabrication de balais de bouleau et de genêts, qu'il vendait au meunier du Moulin de Pruniers et à quelques fermiers et artisans. Mais malgré tout cela, la rumeur perdurait, quelques personnes s'apitoyaient sur son sort et l'aidaient par des dons de nourriture et de vêtements qu'il avait toujours du mal à accepter. Et si cette jambe handicapée n'avait été que la conséquence d'un accident ou d'une blessure de guerre ? Son fort accent des pays de l'est faisait dire à certains qu'il était Polonais, mais personne n'a pu établir ses origines, qu'il a toujours cachées.

L'HIVER 1956, LE TERRIBLE

En 1956, l'hiver était terrible, la température descendit à -17°C , pratiquement tout le mois de février. Joseph résistait bien, toujours avec l'aide des cheminots qui continuaient de lui jeter quelques briques de charbon lors de leur passage journalier. Malgré tout, depuis le printemps, on le voyait plus rarement. Peut-être que la maladie avait commencé son œuvre en lui enlevant progressivement des forces. Un soir de novembre de cette même année, la nuit était tombée depuis un moment, quand, avec mes parents, nous l'avons entendu passer devant chez nous. Le glissement de son pied sur le trottoir était caractéristique. Il repartait à sa roulotte, mais une vilaine toux ne présageait

rien de bon. Quelques jours plus tard, ma mère en faisant ses courses apprenait qu'il avait été retrouvé mort par un chasseur. Il gisait dans un fossé à quelques mètres de son domaine. Il venait de quitter ce monde rempli d'injustices et de méchancetés. Ses deux compagnons se jetaient au bout de leurs chaînes comme pour protéger celui avec qui ils avaient tout partagé. Ils refusaient toute nourriture depuis le décès de leur maître, ils étaient devenus incontrôlables. La pénible décision de les abattre fut prise par les services vétérinaires. Joseph était parti en emmenant son secret, seul notre docteur local, avec qui il avait de bonnes relations, aurait pu nous révéler la grande partie de la vie de Joseph que nous ne connaissons jamais. Mais lui aussi nous a quittés sans dévoiler la moindre information. Joseph était enterré dans le quartier des indigents. Sa tombe, un simple monticule de terre a disparu depuis longtemps, comme ce carré qui n'a plus raison d'être de nos jours. Il y a quelques années, je suis retourné à l'emplacement de son domaine. La nature a repris ses droits, effaçant une partie du placier. La roulotte s'est évanouie dans les ronces, seuls émergeaient encore les essieux et les cercles métalliques des roues. J'ai repensé à tout cela en écrivant ces quelques lignes, qui résument mes souvenirs et le témoignage de Jouettois qui se rappellent de lui.

A travers cet écrit, j'ai voulu lui rendre hommage. Pour ça, nous allons oublier le bagnard qu'il n'a sûrement jamais été, pour ne se rappeler que de cet homme honnête, dont le seul malheur était de traîner cette rumeur qui perdure encore aujourd'hui. Il a achevé sa vie en marge d'une société qui n'était peut-être pas prête à l'accepter. C'est tellement mieux pour terminer avec la véritable histoire du Père Joseph.

CŒUR 2 BOUCHONS 58

L'Association Coeurs 2 Bouchons 58 remercie tous les habitants des communes de Jouet sur l'Aubois, Cours les Barres, Marseilles lès Aubigny, Beffes et Torteron, pour leur dévouement et leur collecte de bouchons en tous genres en cette année particulièrement difficile.

Grâce à vous, nous avons pu offrir :

- 1 fauteuil électrique avec accessoires,
- Matériel de jeux pour 5 artistes,
- Achat d'une piscine à balles,
- 1 vélo électrique de rééducation,
- Achat d'un lit douche,
- Rénovation de 2 maisons,
- 1 fauteuil marathon,
- 1 lève personne de piscine

Le bilan des transports pour l'année 2019 est de plus de 200 tonnes de bouchons en plastique 9 tonnes sont prêtes à partir de Cosne sur Loire.

Je tiens à rappeler que toute sorte de bouchons plastiques sont acceptés : bouchon de stylo, feutre, soda, eau, médicament, couvercle de café ou autre jusqu'à 20 centimètres de circonférence nous acceptons aussi les bouchons en liège.

Je voudrais également vous souhaitez une très bonne fin d'année, et de bonnes fêtes à venir qui je suis consciente seront un peu spéciales.

Prenez soin de vous et encore un grand merci. Sans vous nous ne pourrions pas réaliser tous ces projets

On vous attend dans toutes les mairies de vos villages qui restent vos points de collecte

Mme Scheck Delphine
Responsable de secteur

MISSION LOCALE



Pour les jeunes de 16 à 25 ans.

Vous n'êtes pas scolarisé, ni en formation, ni en emploi. Nous vous proposons la Garantie Jeunes : Un accompagnement sur 12 mois Une allocation de 497 euros. Prenez rendez-vous avec un conseiller pour votre éligibilité.

Nous sommes à votre disposition, pour vos besoins de transport, de logement, pour vos droits sociaux, vos projets de formation, de recherche d'emploi...

Saint Amand Montrond, la Guerche sur l'Aubois, Châteaumeillant, Dun sur Auron, Nérondes, Sancergues, Sancoins, Châteauneuf sur Cher, Lignières, Levet, Le Châtelet, Jouet sur l'Aubois, Charenton du Cher, Saulzais le Potier, Culan et Marseille les Aubigny.

Pour tout RDV au plus près de votre domicile, un seul numéro de téléphone 02 48 82 10 35

ADMR

Devenez bénévole ADMR

Vous souhaitez trouver un sens à votre engagement, prendre du plaisir à être utile ? Parmi les multiples missions proposées par l'ADMR, il y en a forcément une qui vous intéresse !

Nos valeurs : Proximité, Universalité, Citoyenneté, Respect de la personne.

L'ADMR recrute

Vous souhaitez aider les autres, permettre à des personnes de rester à leur domicile, de veiller à

leur bien-être et à leur autonomie...

L'ADMR a le métier qu'il vous faut : agent(e) à domicile, employé(e) à domicile, auxiliaire de vie sociale, technicien(ne) de l'intervention sociale et familiale, aide-soignant(e) ... et bien d'autres encore. En CDD, CDI, temps plein, temps partiel. Rejoignez nous, envoyez vos lettres de motivation et CV à info.fede18@admr.org

L'ADMR est là pour vous soutenir

Nous intervenons de la grossesse à la fin de vie avec des services à domicile de qualité. Parmi

nos nombreuses missions, vous retrouverez :

- Aide aux actes de la vie quotidienne (Toilette, repas, habillage...)
- Entretien du linge et du cadre de vie
- Soutien aux familles
- Transport accompagné
- Téléassistance Filien
- Garde d'enfants
- Cours
- Lien social



Contactez nous au 02 48 24 03 07

PRÉSENCE VERTE

Comment rompre l'isolement des personnes âgées ou handicapées en leur garantissant une vie à domicile en toute sécurité ? Malaise, Chute, Angoisse, Aggression, Incendie (DAAF)...

L'association Présence Verte Beauce Coeur de Loire Agence de Bourges propose un dispositif permettant de prévenir à distance, 24h/24, un réseau d'assistance constitué de membres de la famille, d'amis, de voisins, d'intervenants à domicile, auxquels s'ajoutent le médecin traitant et les services de secours (pompiers, SAMU, gendarmerie). Les caisses de retraites accordent des aides financières (sous conditions de ressources).

Pour être sûr d'avoir fait le nécessaire, Contactez Présence Verte Beauce Coeur de Loire **Agence de Bourges** - 7, Rue de l'Île d'Or 18022 BOURGES Cedex
Tel : 02 48 23 06 82 - Fax : 02 48 23 06 71 - Courriel : pv18@presenceverte.fr



LES FÊTES MUNICIPALES

2020 - ANNÉE NÉFASTE POUR LES FÊTES DE VILLAGES...

La pandémie nous touche ou nous a touchés toutes et tous, d'une manière ou d'une autre, que ce soit dans notre santé, notre vie quotidienne ou encore nos fêtes de village.

Vous l'avez remarqué, tout au long de l'année, un grand nombre de manifestations traditionnelles ont dû être annulées ou reportées pour être finalement déprogrammées :

- Le Week End de Pâques et ses manèges, sa course cycliste, son très prisé Marché des producteurs..
- Les Maisons Fleuries

■ L'Exposition « Palette Passion » en partenariat avec la Mairie

■ Le 14 Juillet

■ La Saint Germain par l'association CODAME en partenariat avec la Mairie

■ L'Exposition du mois de novembre par l'association CODAME en partenariat avec la Mairie

■ La venue du Père Noël à la Salle des Fêtes pour les enfants de l'Ecole.

Pour autant, certains évènements ont pu avoir lieu avant les mesures de confinement en mars

ou après le déconfinement, en respectant des règles sanitaires strictes et un nombre de personnes présentes réduit au minimum comme c'était le cas pour les cérémonies commémoratives.

Lisez, à la suite, le déroulement de ces manifestations maintenues.

Nous faisons ou avons tous fait contre fortune bon cœur et restons optimistes quant à la réalisation des fêtes et manifestations en 2021 !! L'avenir seul nous le dira.

LES VŒUX DU MAIRE À LA POPULATION

En ce dimanche 12 janvier, le maire, Serge Laurent, a commencé son discours aux Jouettoises et Jouettois en s'adressant en tout premier lieu à l'état pour « que cesse le sacrifice des services publics, des services de proximité dans nos territoires ruraux au profit des villes, des grandes métropoles. Que l'État s'applique à lui-même les mesures d'économie qu'il impose aux collectivités, à nos communes et donc aux administrés ».

Ensuite M. le maire a évoqué plusieurs points :

- Les travaux réalisés en 2019 tels que le réseau eaux usées à Port Conscience et le nouveau Centre Bourg ainsi que la Place Daumy.
- La Gendarmerie, l'installation d'une permanence Gendarmerie (les lundis,



mercredis et vendredis de 14h à 18h) dans les anciens bureaux de la CDC et l'avancement du projet de construction d'une nouvelle Gendarmerie.



A l'issue de son adresse annuelle à la population, M. Laurent a invité Jouettoises et Jouettois à partager le verre de l'amitié, personne ne pouvait penser, à ce moment, ce que 2020 nous réservait...

LES COMMÉMORATIONS DU 8 MAI ET DU 11 NOVEMBRE

Pour la première fois depuis des décennies, les commémorations se sont déroulées en comité réduit pour cause de pandémie. En effet, seuls monsieur le Maire, les élus et le représentant de chaque association étaient présents pour honorer les morts pour la France.



Le spectacle de Noël des enfants. Lire pages 16 et 17

LES ASSOCIATIONS

LE CLUB DES AMIS JOUETTOIS - GÉNÉRATION MOUVEMENT



Le Bureau 2019

- Président d'honneur : M. S. LAURENT, Maire
- Présidente du Club : Mme J. MARROT-PROT
- Secrétaire : Mme M.T. GUENERIN
- Trésorier : M. J. MALTHET

Le rôle du Club

Le club des Amis Jouettois est un lieu de rencontre, de convivialité et de solidarité, il permet de rompre l'isolement et surtout la solitude.

Le fonctionnement

Réunion du Club tous les 15 jours, le mardi après-midi de 14h30 à 18h30. Jeux divers, tels que la belote, le scrabble ou le triomino... Pour le plaisir, autour d'un goûter gratuit.

Le prix de la carte d'adhésion annuelle est de 16 euros.

Les activités du Club

- **11 Septembre 2019** : Reprise du Club avec des amuse bouches, gâteau, vin rosé, cidre, jus de fruits.
- **14 septembre 2019** : M. MALTHET représente le Club pour l'inauguration de la Place Daumy.
- **11 novembre 2019** : Commémoration du 11 novembre - Dépôt de gerbe.
- **3 décembre 2019** : Nous fêtons le Beaujolais nouveau de Georges Duboeuf avec toasts, brochettes et petits fours. Réunion à la Chapelle St Ursin pour notre nouvelle carte adhérents.
- **18 décembre 2019** : Repas de Noël, surprise du Père Noël et de la Mère Noël, des cadeaux, bon repas de M. Merlin, traiteur. Très bonne ambiance.
- **14 janvier 2020** : Reprise du Club. Bonne année à tous avec galette des rois, cidre, vin rosé et jus de fruits. Nous avons élu un roi et

une reine. Bonne ambiance.

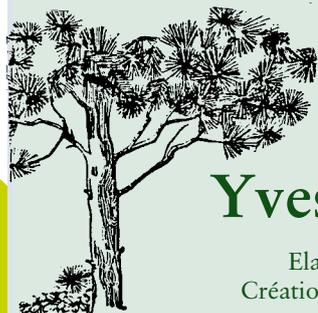
- **11 février 2020** : Crêpes et un verre de vin rosé pour chacun pour fêter la St Valentin (le 14/02)
- **23 février 2020** : Madame VERDIER fête ses 100 ans. Très bonne mémoire. Bonne ambiance.
- **25 février 2020** : Nous faisons des beignets. Madame COURIVAUD est présente.
- **10 mars 2020** : Pas de bisous. Nous ne pensions pas que c'était notre dernière réunion.

Prenez soin de vous.

Nous cherchons des remplaçants, notre Club est vieillissant. Nous attendons des Jeunes pour reprendre.

La Présidente, Janine MARROT

Tél Bourges : 09 83 02 05 28
Portable : 06 08 61 64 88



Yves de la Brière

Elagage - Abattage d'arbres
Création et entretien d'espaces verts

Le Fournay - 18320 Jouet sur l'Aubois
Tél. 02 48 76 19 59

Chez Véro
**L'Enclos
du poids de fer**

Le poids de Fer
18320 JOUET/L'AUBOIS
☎ 02 48 76 08 66

LES ASSOCIATIONS

PARLONS-EN ENSEMBLE

Parler du Cancer est toujours compliqué. Cette maladie touche tout le monde et impacte la vie familiale car les traitements sont souvent lourds, difficiles à supporter. Notre association permet d'avoir un lieu où il est possible d'exprimer ce que l'on ressent face à la maladie, que l'on soit malade ou famille d'un malade. C'est un lieu où tout peut se dire.

Cette année, avec ce contexte de virus, nous n'avons pas pu nous retrouver comme nous le faisons chaque second mercredi du mois, autour d'un café, d'un thé dans notre appart

au 12 rue de l'Eglise à Jouet sur l'Aubois. Nous ne pouvons qu'espérer que 2021 nous permette de retrouver ce temps d'échange, qui est nécessaire et utile face à la maladie.

Certains ont cependant vu leurs traitements ou leurs examens reportés du fait de ce nouveau virus. Le Cancer reste une maladie mortelle. Il ne faut pas repousser les contrôles, les consultations. Il faut continuer à se soigner et il faut que toutes les autres maladies ne soient pas oubliées....

Pour plus d'infos :

Agnès MALTHET au 02.48.76.13.21 (agnes.malthet@bbox.fr)

Maryse PRUVOST au 02.48.76.03.54 (maryse.p.62@wanadoo.fr)

N'hésitez pas à nous rejoindre si le Cancer fait partie de votre vie.

L'accueil reste chaleureux et sympathique....

AAPPMA LA GAULE DE JOUET

Amis pêcheurs,

L'année 2020 ressemble cruellement à l'année précédente par son manque d'eau et de fortes chaleurs qui nous ont empêché de pratiquer notre loisir dans de bonnes conditions.

Un alevinage est de nouveau prévu cette saison, ainsi que des travaux de nettoyage de la fausse rivière. Cette année, un de nos fidèle membre nous a quittés, M. Bally Robert, notre ancien garde. Pêcheurs ou non, vous pouvez nous rejoindre au sein de l'association, vous serez les bienvenus.

Rappelons que les cartes de pêches sont disponibles sur Internet et chez nos dépositaires que nous tenons à remercier pour leur service.

MANIFESTATIONS 2021

- Galette : janvier
- Assemblée générale : janvier
- Congrès départemental : mars (sous réserve Covid-19)
- Fête de la pêche : 6 Juin

COMPOSITION DU BUREAU

- Président : Jean Marc BALLY
- Vice-président : Jean Pierre PRUDHOMME
- Trésorier : Jean Paul RACLIN
- Secrétaire : Jean Pierre GRIGNAC

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Marc VILLY - Denis JAUBERT

GARDE

Daniel CRESPEAU

DÉPOSITAIRES

- Jouet sur l'Aubois : Mairie, Café de la Mairie, l'OJC bar
- Marseilles Les Aubigny : Café tabac du Port

Les membres du conseil d'administration de la GAULE DE JOUET adressent à tous leurs sociétaires et amis, leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Le Président, Jean-Marc BALLY

02 48 76 41 73



**Boulangerie
Specque**

Angélique et Mickaël

14 place Daumy Jouet-sur-l'Aubois
02 48 76 47 25
f boulangerie specque

Auberge "Au Gildas"
TRAITEUR RESTAURANT



Mme Vérite vous accueille
20 Grande Rue - 18320 Jouet sur l'Aubois
02 48 76 04 41 - augildas.com

LES ASSOCIATIONS

LES RANDONNEURS JOUETTOIS

Nous sommes heureux de vous retrouver pour vous parler de notre association.

Malgré la pandémie nous continuons de croire à la reprise de nos activités.

Comme tous, nous n'avons pu organiser nos manifestations mais nous avons choisi de vous présenter :

L'ÉCOLE CYCLO :

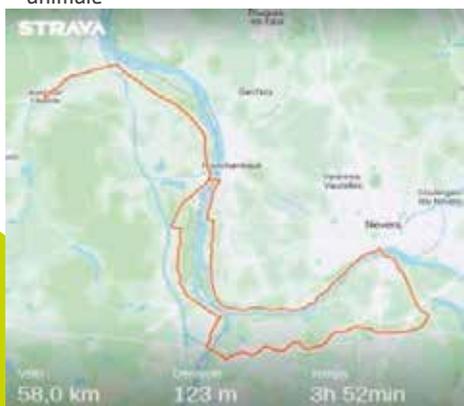
Rassemblement tous les samedis à 14 heures devant la Salle des Fêtes. L'effectif actuel reste stable avec 25 jeunes de 8 à 18 ans (20 garçons et 5 filles).

NOS ACTIVITÉS :

- Pour les moins de 13 ans : L'éducation routière et la ballade tout chemin



- Les plus de 13 ans : Les critèresms - La lecture de carte - de rando-guide - L'apprentissage de la mécanique - La reconnaissance végétale et animale



- Pour tous : La gestion de l'alimentation - Les gestes de 1^{er} secours - le plaisir de se retrouver



Si vous aussi vous avez envie de nous rejoindre, contactez-nous au : 02.48.76.40.84



NOS MANIFESTATIONS EN 2021

- Mars : rifles du club
- Avril : randonnée pédestre
- Avril : critérium départemental à Sancoins
- Mai : concours régional d'éducation routière à la Motte Beuvron (41)
- Juin : les 4 heures de Jouet sur l'Aubois
- Juillet : rassemblement national des jeunes cyclos à Vesoul
- Octobre-Novembre : rifles du club
- Décembre : randonnée des sapins

REMERCIEMENTS

Merci aux jeunes de leur présence assidue. Nous remercions tous les parents et membres du club de leur aide apportée lors de nos manifestations.

Merci à nos encadrants qui se dévouent bénévolement, pour faire fonctionner l'école. Merci à tous les élus de leur soutien vis-à-vis de notre association.

Merci aux membres du bureau, pour leur aide administrative.

Merci aux propriétaires des bois privés pour leur accord de passage.

Vous pouvez aussi nous retrouver sur notre page facebook intitulée : les Randonneurs Jouettois.

Les Randonneurs vous souhaitent une bonne année 2021.

Le Président, Jean Pierre CHAUVEAU

02 48 76 40 84



LES ASSOCIATIONS

GÉNÉRATION MANETTE

Les membres de **GÉNÉRATION MANETTE** se joignent à moi pour vous souhaiter une « bonne » année 2021 et vous souhaiter plein d'innovations dans l'univers du jeu vidéo. L'année dernière, nous étions partis sur les chapeaux de roues en étant invités aux « GEEKERIES 2020 » à Nevers, le premier weekend end de février. Nous étions fiers de notre travail car nous avons fait jouer des personnes d'une forte amplitude d'âge allant de 5 à 76 ans (d'ailleurs, un monsieur de 74 ans, a fait un super score sur Duck Hunt

console Nintendo NES, alors que c'était une première pour lui.)

Malheureusement, le virus (qui n'est pas informatique) nous a stoppés en plein élan d'activités alors que nous étions invités à plusieurs endroits dans différents domaines. BREF...

Pour cette année 2021, nous aimerions organiser un évènement au mois d'avril, sur trois jours, avec une conférence le vendredi soir sur les bienfaits et méfaits du jeu vidéo et, peut être,

une grosse surprise pour 2022.

Nous recherchons toujours une salle afin d'accroître nos activités de réparation et mettre en place une ludothèque.

Si l'aventure GÉNÉRATION MANETTE vous tente, n'hésitez pas à nous contacter sur notre page FACEBOOK.

Le Président : Ludovic Troquet
07 89 91 75 16



AUBOIS DE TERRES ET DE FEUX

L'année 2020, marquée de bouleversements dus à la pandémie, a vu bon nombre de nos activités mises à l'arrêt et reportées en 2021.

Notre assemblée générale a eu lieu le 8 février 2020, avancée en raison des élections municipales. Le 20 septembre 2020, nous avons pu participer aux Journées Européennes du Patrimoine. Nous avons coorganisé la visite de l'ancienne usine électrique de La Guerche sur L'Aubois, avec sa propriétaire Maryse Bouy. Passionnée par son histoire, elle en a d'ailleurs fait un livre "La vie de l'atelier Boucher", édité par ATF. Dans ce bâtiment à la façade rénovée en 2020, un circuit de visite guidée par Mme Bouy ainsi qu'une exposition, ont permis à une quarantaine de personnes (par groupes, respectant les

consignes sanitaires) de découvrir comment la commune de La Guerche sur l'Aubois a pu bénéficier de l'électricité dès 1895, bien avant Bourges...

Nos publications 2020 :

Le livre de M. d'ARAMON "Minerais de fer, hauts fourneaux du Chautay et château de Bernay", édité par nos soins, est disponible depuis mi-octobre auprès de l'association (16 €).

En préparation, la Voix du Patrimoine n°33 "Les fours à chaux de la Gare de Beffes" par Sylvie Fougera.

Si l'histoire et le patrimoine industriel de notre territoire vous intéressent, si vous possédez des documents, si vous souhaitez nous aider à

faire des recherches, ou si vous avez des propositions, n'hésitez pas à nous joindre :
Aubois de Terres et de Feux,
4 rue de la Mairie 18150 Cuffy
02 48 77 54 22
atfaubois@aol.com
www.atfaubois.com



JOUET IN COUNTRY DANCE



L'année 2020 restera une année marquante pour tous. Notre bal et nos 3 riffles ont été annulés, ce qui pose un gros problème financier pour le club,

En espérant que 2021 sera meilleur, faute de quoi il n'y aura qu'une solution qui consistera à cesser notre activité.

Le secrétaire, Jean Claude Guntz
06 50 59 85 65

GARAGE DEVILLERS

Réparation de véhicules toutes marques
Vente et pose d'accessoires



22 rue de la Loire
18320 Marseilles les Aubigny
Tél 02 48 76 43 01
Mail : garage.devillers@orange.fr

Ouvert le lundi de 14h à 18h
Du mardi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h
Le samedi de 8h à 12h

Pizzeria O'3 Gourmands



5 Grande Rue
18320 JOUET SUR L'AUBOIS
07.67.88.39.73

Du Jeudi au Dimanche
18h30 à 22h00

LES ASSOCIATIONS

LES BAMBINS JOUETTOIS

Nous sommes heureux de vous retrouver, une fois de plus, dans ce bulletin municipal pour vous parler de notre association.

L'année scolaire 2019-2020 fut très perturbée par la crise sanitaire que nous vivons : compte tenu des décisions gouvernementales, nous n'avons pas pu assurer tout notre programme.

Les jours, les mois et les années qui vont suivre seront très compliqués pour chacun d'entre nous et nous devons nous soutenir pendant ces moments difficiles.

CLUB DE KARATE ET JUDO JOUETTOIS

Le club Jouettois vous propose des cours de Judo et de Taïso dans son dojo de Jouet sur l'Aubois entièrement équipé de matériel pédagogique moderne et adapté.

Les cours de judo ont repris avec les mêmes enseignants, François De Maesschalck ceinture noire 2 Dan diplômé d'un Brevet d'état, qui a en charge les cours compétiteurs et adultes du jeudi ainsi que le cours spécifique Katas du vendredi et Sébastien Bina ceinture noire 2 Dan diplômé d'un Brevet d'état, il a la charge du cours du mardi, Judo enfants, Baby Judo et Taïso. Le Taïso est une discipline d'entretien physique en douceur et de renforcement musculaire, où il n'y a ni chutes ni coups, ce qui rend cette activité accessible à tous. Le nombre de participants à ce cours est constamment croissant, ce qui prouve que cette activité plait à tous ceux qui viennent faire un essai et il reste encore de la place pour accueillir de nouveaux pratiquants.

Cette saison, malheureusement, le club a dû cesser ses activités pour cause d'épidémie. Le club de Jouet n'a pu participer qu'à quelques compétitions mais il en est revenu avec de très bons résultats. Le club envisage des

Nos différentes manifestations en 2021 seront les suivantes :

- 20 février 2021 : Carnaval.
- 5 avril 2021 : Buvette et chasse aux œufs pour la Fête de Pâques.
- 19 juin 2021 : Kermesse de l'école suivie d'un repas avec les parents.
- 17 septembre 2021 : Assemblée Générale de l'association.

rencontres avec un club voisin pour permettre à ses licenciés des entraînements avec d'autres judokas. Le club a pu proposer à ses adhérents un arbre de Noël et la Galette des Rois. La crise sanitaire n'a pas permis au club de participer aux manifestations extra sportives telles que les festivités du 14 Juillet, la clôture du club avec la remise des ceintures et pour terminer la soirée un barbecue.

Le club propose des cours pendant les vacances scolaires et les enseignants en profitent pour inviter les parents à monter sur les tatamis avec leurs enfants pour cette période de vacances. Le club vous souhaite une très bonne année.

HORAIRES DES COURS DE JUDO :

- Mardi :
 - De 17h30 à 18h30 : Baby Judo de 4 à 5 ans.
 - De 18h30 à 19h30 : enfants de moins de 8 ans.
 - De 19h30 à 21h00 : Taïso
- Jeudi :
 - De 18h30 à 19h30 : enfants de plus de 8 ans.
 - De 19h30 à 20h45 : adultes et compétiteurs
- Vendredi :
 - De 19h30 à 20h30 : cours Katas.

AMICALE DES CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE

Cette amicale a été ouverte pour réunir les anciens salariés de l'usine Jouettoise et pour permettre à un plus grand nombre de personnes de bénéficier de ses avantages. Cette association a été ouverte à tous.

Toute personne adhérente à cette association peut bénéficier d'une Mutuelle de groupe avec des tarifs compétitifs tout en conservant de très bons remboursements.

Les prestations et tarifs pour cette mutuelle peuvent vous être communiqués sur simple

demande aux coordonnées de l'association.

L'Amicale organise, pour ses adhérents, plusieurs manifestations comme la galette des Rois, un concours de pétanque, des concours de belote, barbecues, choucroutes etc.

Cette année, pour causes sanitaires, plusieurs de ces manifestations n'ont pas eu lieu.

Un voyage d'une semaine était à l'étude mais il n'est pas possible actuellement de le programmer.



Toutes ces dates sont, bien sûr, à confirmer en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.

Nous vous souhaitons une heureuse année 2021.

Le Président, Christopher BERTRAND

4 bis Rue des écoles - 18 320 Jouet sur l'Aubois
Tél. 06 81 60 52 60

COMPOSITION DU BUREAU

- Président : Hervé Cadiot
- Secrétaire : Patricia Cadiot
- Trésorier : Stéphane Pillier

Toutes ces dates sont, bien sûr, à confirmer en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.

Nous vous souhaitons une heureuse année 2021.

Le Président :

Hervé Cadiot, 02 48 76 09 20
Courriel : jouet.judoclub@free.fr



Composition du bureau

- Président : Hervé Cadiot
- Secrétaire : Jean Louis Laurin
- Trésorière : Patricia Cadiot

Contact :

47, rue du Sereau 18320 Jouet sur l'Aubois.
Tél : 06.61.57.27.43
Mail : amicalechantiers@free.fr

LES ASSOCIATIONS

FNATH SUD EST 18

ASSOCIATION DES ACCIDENTÉS DE LA VIE

Siège social : Mairie de JOUET / L'AUBOIS

Regroupant les sections de :

JOUET / L'AUBOIS - SANCERGUES

LA GUERCHE / L'AUBOIS - BAUGY

NERONDES - SANCOINS

Contact : Luc BONNET 06 62 30 65 30



Accident du travail. Maladie professionnelle. Accident de la circulation. Accident de la vie. Maladie. Handicap. Demande d'une pension. Différents d'ordre professionnel ou administratif... Adhérer à la FNATH c'est trouver un accueil fraternel au moment où vous connaissez des difficultés et peut être le découragement. C'est rejoindre une Association de près de 100 000 adhérents afin d'assurer les meilleures

conditions pour faire respecter vos droits et agir pour l'amélioration de la législation sociale.

LA FNATH vous conseille, vous défend, vous soutient et vous accompagne dans vos démarches.

Permanences : le 4^{ème} mercredi de chaque mois Salle des fêtes, rue de l'Eglise à JOUET / L'AUBOIS Sur rendez vous, appeler le 02 48 21 21 60

IPCJA

L'association IPCJA a de nouveau, par la parution de son journal trimestriel « Le Rétroviseur » pu, cette année, offrir quelques pages de lecture aux Jouettoises et Jouettois. Avec une nouvelle « plume » très appréciée au sein de l'association, le rétroviseur offre de l'information, de la culture, des articles sur le passé historique de Jouet, des articles sur des sujets saisonniers (cueillette des

champignons, fleurs de printemps, Noël, ...) mais encore et surtout des petits encarts publicitaires ayant pour but de promouvoir les commerçants de la commune. Nous profitons de ces quelques lignes pour inviter toutes personnes attachées à la commune et souhaitant faire partager des articles, photos, documents, ... à nous contacter s'ils le souhaitent. Cette année 2020 ayant été

quelque peu mouvementée, nous souhaitons de tout cœur des jours meilleurs à tous les commerces qui ont subi les conséquences de cette terrible pandémie et nous invitons toute la population Jouettoise à franchir la porte, autant qu'ils le pourront, du peu de commerçants restants. Toute l'équipe du rétroviseur vous souhaite une belle année 2021.

LA PÉTANQUE

Cette année, avec le virus, l'activité pétanque a subi les contraintes gouvernementales et du comité du Cher : tous les concours ont été annulés, les championnats du Cher et championnats départementaux également. Nous avons continué la pratique de notre activité avec les entraînements, les mardis et vendredis, avec l'accord municipal. L'effectif du club est en baisse, composé de 30 licenciés : trois

féminines, 12 seniors masculins, 14 vétérans, 1 cadet, un effectif de plus en plus âgé. Le club est ouvert à toutes et tous, nous attendons des jeunes pour la pratique de cette activité. Après avoir vaincu Nohant en Goût, au premier tour de la coupe de France, nous avons été éliminés au second tour par Levet : pas de coupe du Cher cette année. Les licenciés ont effectué quelques concours régionaux et départementaux. Pas

de participation au championnat pour les catégories seniors et féminines. Les concours prévus sur notre terrain pour la saison ont été annulés par le comité.

Nous vous attendons tous et toutes, les mardis et vendredis après-midi, de 14h à 20h pour la pratique de ce loisir..

Le Président, Bernard DEMUTH

L'AJSEP

Bonjour à tous, Une année bien triste dans tous les domaines avec cette pandémie qui touche tout le monde mais principalement nos anciens.

Année bien triste aussi pour les associations (car pas beaucoup d'activités) qui sont les grandes oubliées de cette crise tout comme le handicap qui lui aussi est oublié !!! Les maladies, autres que la Covid 19, sont toujours présentes, en nombre, avec plus de cas moins bien soignés, quoi qu'on en dise...

Les 9 derniers mois ont été compliqués pour le milieu médical mais aussi pour les patients pour faire leur suivi médical mais, restons positifs et croisons les doigts pour un avenir meilleur... En ce qui nous concerne, nous avons quand même pu représenter la Sclérose En Plaques lors de 2 courses cette année avec notre première course en FSBK (super bike) à Magny Cours où Samuel a fini 18ème sur 36 (ce qui est très bien pour une

première participation). Nous visons plus haut pour 2021 même si nous débutons dans ce beau championnat qui est le plus haut niveau en France. En espérant que 2021 soit meilleur que 2020 pour les associations, L'AJSEP sera présente, avec la Team Sep, une nouvelle fois, pour représenter la Sclérose En Plaques à travers la France en FSBK 600 super-sport et en donnant le meilleur de nous-mêmes une fois de plus.

Je tiens à remercier, au nom de toute l'équipe, nos partenaires locaux qui nous aident à réaliser nos projets mais aussi la Mairie de Jouet sur l'Aubois qui est présente à nos côtés depuis 2016. Le nombre de malades atteints de la sclérose en plaques augmente encore et encore avec presque 120 000 septiens en France et 3



millions dans le monde : courage à tous pour ce combat du quotidien.

Nous vous souhaitons de bonnes et belles fêtes de fin d'année malgré le contexte actuel et ses restrictions. Prenez soin de vous et de vos proches. À l'année prochaine.

Laurent Nimal : Président de l'AJSEP

Facebook : team sep racing AJSEP

LES ASSOCIATIONS

CODAME

LES EXTRATERRESTRES

Le COVID a différé le départ des extraterrestres. Ils continuent de fréquenter les boutiques des commerçants. Après la Boulangerie Specque, Laura la Fleuriste, La Pharmacie, La Pizzeria O'3 Gourmands et le salon de Coiffure les P'tites Coiff...

Ils continuent leur périple pour la mise en valeur de notre commerce local.

En arrivant à Jouet, par la route de Nevers, vous ne pouvez pas échapper au panneau disposé au carrefour de la rue de la Chapelle et de la rue des Ponts.

Sur celui-ci, dans la bulle, vous trouverez le nom du commerce qui a leur visite.

Faites comme eux : privilégiez les achats de proximité.

Certains diront que 2020 a été une année blanche pour notre société. Ce fut une année noire, devant l'obligation du respect des normes sanitaires à mettre en oeuvre. Nous avons annulé notre manifestation de la Fête de la Saint Germain, ceci malgré le travail déjà effectué en vue de sa réalisation. Nos raffles ont été annulés pour la même raison.

Et notre exposition du dernier week-end de novembre, qui avait cette année pour thème le Modélisme a suivi le même le chemin.

Nous n'avons pas l'habitude de faire des manifestations au rabais et le fait de ne pouvoir recevoir nos visiteurs dans les bonnes conditions, nous a amenés à prendre les décisions que nous regrettons beaucoup.

L'année 2021 sera peut-être meilleure.

Nous aurons peut-être retrouvé pour chacun la liberté de mouvement sans masque et la convivialité qui est indispensable pour ces manifestations. Nous tenions à remercier nos membres bienfaiteurs de 2019, que nous n'avons pas sollicités cette année.

En souhaitant oublier tous ces malheurs, restons optimiste. Ne dit on pas que le soleil revient toujours après la pluie.

Bonne santé à tous, le CODAME.

CODAME, Club d'Organisation D'Animations, de Manifestations et d'Expositions. N° d'agrément W182004909

Siège Social : Mairie de Jouet-sur-l'Aubois, 4 bis rue des Ecoles 18320 Jouet-sur-l'Aubois



1 - Il quitte O'3 Gourmands



2 - Il traverse jouet avec Gaston



3 - Il reconnaît la pharmacie



4 - Il arrive devant les P'tites Coiff



5 - Accueilli par nos P'tites Coiff



LES ASSOCIATIONS

LE FOYER DES JEUNES

Le 12 octobre 2019 a eu lieu l'Assemblée générale du Foyer des Jeunes. Le bureau a été renouvelé comme suit :

- Président d'honneur : M. Serge LAURENT
- Président : M. Pascal MOREAU
- Trésorière : Mme Jeannine MOREAU
- Trésorière adjointe : Mme Marie-Thérèse GUENERIN
- Secrétaire : Mme Angélique LE MOING

La rentrée de septembre s'est déroulée dans des conditions sanitaires particulières mais sans pour autant jouer sur les effectifs. La danse moderne compte 64 personnes réparties sur 6 cours :

- Mardi
18h à 19h Initiation de 6 à 8 ans
19h à 20h préparatoire de 10 à 13 ans
20h à 21h Adultes

- Vendredi
18h00 à 18h45 Éveil de 4 à 6 ans
18h45 à 19h45 Élémentaire de 8 à 10 ans
19h45 à 21h00 Intermédiaire 13 ans et plus.

Malgré ce nouveau confinement nous espérons pouvoir présenter le travail de cette année lors du gala annuel.

Le foyer des jeunes propose également d'autres activités, la gym d'entretien le lundi à 15h, la peinture sur porcelaine le vendredi à partir de 14h, le patchwork le mardi à 14h00, bibliothèque les mercredis et samedis de 15h30 à 17h00.

Vous trouverez de nombreux ouvrages (romans, thrillers, historiques, enfants, ...). L'adhésion est de 10 € pour l'année.



Le foyer des jeunes reste ouvert à toute proposition de nouvelles activités. Vous pouvez venir rencontrer les membres pendant les activités proposées.

Le Président, Pascal MOREAU

11 rue des Vignes (à côté de la salle des fêtes) à Jouet sur l'Aubois
Tél : 02.48.76.11.93
Page Facebook : « Foyer des jeunes de Jouet sur l'Aubois »

LE CENTRE DE SECOURS

Si l'on s'en tient au vieil adage qui dit que les années se suivent mais ne se ressemblent pas, on ne peut pas en dire autant pour les années qui ont tous les ans leurs lots de catastrophes, et cette année n'est pas une exception. Pourtant, l'année 2020 a innové, avec cette pandémie de COVID19, qui a terminé l'année comme elle avait commencé, ce qui a valu un grand changement dans notre vie de tous les jours. Et d'autant plus, dans notre activité de sapeur-pompier, qui a eu pour conséquences, pour ceux de Jouet, un transport systématique sur le Centre Hospitalier de Bourges, allongeant très significativement les temps d'interventions et le port d'une tenue adaptée, plus contraignante, suivi de doutes à chaque transport. Aussi, après avoir vécu l'époque où on nous obligea à mettre des gants en VSA, à juste titre, voilà que maintenant c'est au tour du masque, pour toute mission, tout engin, en permanence.

Comme je le dis plus haut, une année, malgré tout semblable aux dernières, avec encore ses catastrophes naturelles, comme la tempête Alex dans les Alpes-Maritimes, faisant deux morts parmi les pompiers. Ou encore la sécheresse et ses feux de forêts, et malheureusement ces attentats et bien sur incivilités, faisant un blessé par balle le 14 juillet à Étampes, chez les pompiers. C'est ce que les pompiers vivent au quotidien sur notre territoire.



Nous savons que notre activité de Sapeurs-Pompiers peut être dangereuse, que ce soit sur la route en allant en intervention ou sur les incendies, mais voilà que c'est dans le secours à victimes, à présent, que le danger se manifeste. Soyons optimiste tout de même, avec une population à défendre d'environ 5000 habitants, et intervenant principalement en zone rurale, les sapeurs-pompiers de Jouet, sont malgré tout moins exposés que dans les grandes agglomérations, mais le risque est bien présent. Soyons vigilants.

Surtout que le nombre d'interventions a encore augmenté cette année, passant de 387 l'année dernière, à 411, du 1er janvier au 30 novembre, ce qui laisse à penser que nous devons dépasser les 450 interventions sur 12 mois, malgré une baisse

d'activité significative au moment du premier confinement. Nous avons doublé ce nombre en vingt ans, soit 236 interventions en 2000 dont 40 destructions d'insectes, que nous n'effectuons plus.

Pour effectuer toutes ces missions, nous sommes actuellement un effectif de 36 dont 5 femmes, et 2 en double affectation, ce composant ainsi : 2 officiers, 15 sous-officiers, 18 hommes de rang, 1 infirmière. Nous avons recruté 4 personnes en 2020 pour grossir nos rangs : Emma DEHANT-BROUILLARD, Clémentine LEGER, Yvan MASSARD, Dorian THOMAS.

Souhaitons leur la bienvenue dans notre centre de secours. L'amicale des sapeurs-pompiers de Jouet se joint à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2021.

Le Chef de Centre, Lieutenant Yannick MALTHET

LISTE AUTRES ASSOCIATIONS

- AMICALE DES SAPEURS POMPIERS : Président Didier LHAUTE 07 61 58 49 17
- OLYMPIQUE VAL D'AUBOIS : Président Laurent THIROT 06 22 90 15 48
- LA BÉCASSE : Président Jean Paul KOLANO 06 50 32 09 20
- LES PAPYS VOLANTS : Président Georges PARENT 06 80 00 06 08
- LA FNACA : Président Roger CRETEUR

LES ECHOS

LA PLACE DAUMY EN DÉCEMBRE

Samedi 5 décembre, les élus de Jouet-sur-L'Aubois, Fabienne, Karine, Elisabeth et Christopher ont décoré le chalet de Noël, Place Daumy. Merci à Jean-Marc Bally, Jean-Pierre Chauveau et Christopher Bertrand pour le travail de restauration qui a été fait, puisqu'il s'agit du char utilisé lors du Comice Agricole de l'année dernière. On attend maintenant le père Noël



La téléphonie d'entreprise sur mesure



télécom®
PROXY



Services de proximité dédiés aux professionnels

Audit - Vente - Installation - Maintenance

Opérateur - Téléphonie - Câblage & Réseaux - Informatique - Alarme - Vidéo surveillance - Contrôle d'accès

NEVERS - Tél. 03.86.90.11.12

LES ECHOS

RÉÉLECTION DE SERGE MÉCHIN À LA TÊTE DU PAYS

Le Pays Loire Val d'Aubois a, cette année, renouvelé les membres de son bureau. À l'issue du vote du Comité Syndical, Serge Méchin a été réélu à la présidence du Pays pour un troisième mandat. Il sera assisté de trois Vice-Présidents, Isabelle Perez, Roland Gilbert et Bertrand Servois.



LES PORTE DRAPEAUX

Le 14 février, c'est dans la salle du Conseil Municipal que le maire, Serge Laurent, et le président local de la Fédération Nationale des Anciens Combattants (Fnaca), Monsieur Roger Créteur, ont présidé la cérémonie de remise de deux drapeaux, à Monsieur Daniel Crespeau qui portera le drapeau des anciens combattants et à Monsieur Philippe Perru qui portera celui des médaillés militaires, drapeau qui était porté par Monsieur Jean Baudoin, en présence des membres du conseil municipal et des représentants des associations. Cette remise de drapeaux a été l'occasion de remettre le diplôme et la médaille d'honneur de porte-drapeau, à Monsieur Pierre Desjours qui officie comme porte-drapeau depuis vingt ans.



MESSAGE EN SOUTIEN AU CORPS MÉDICAL

Sur la Place Daumy, depuis le 1er confinement, la colonne d'informations installée par le CODAME, arbore un message exhortant les Jouettoises et les Jouettois à rester vigilants en cette période de pandémie.



HOMMAGE À SAMUEL PATY

Mercredi 21 octobre 2020, à 11h45, devant la Mairie, la Municipalité de Jouet sur l'Aubois a rendu hommage à Samuel Paty, professeur assassiné par un terroriste, dans la rue, à la sortie du collège où il enseignait l'histoire, la géographie et l'éducation morale et civique. Un grand nombre de Jouettoises et Jouettois sont venus se recueillir en mémoire d'un professeur qui a perdu la vie parce qu'il enseignait la Liberté d'expression qui est un des principes fondamentaux de notre République.



DON DE FLEURS

La toute jeune entreprise « Chez Véro », successeur de Jean Claude Lagarde, a dû fermer ses portes à cause du confinement début novembre comme beaucoup d'autres commerces. Véronique a alors eu l'idée d'offrir des fleurs et plantes, qui se seraient perdues, à la Municipalité pour le fleurissement de la mairie et du cimetière. Nous l'en remercions dans ces pages.



LES ECHOS

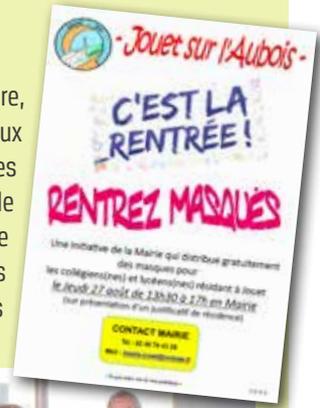
DISTRIBUTION DE MASQUES À LA POPULATION

Du 1^{er} au 5 juin, les conseillers municipaux ont distribué 300 masques lavables aux habitants de Jouet à raison de 2 par personne et le CCAS a obtenu des masques jetables qui sont distribués au fil des mois aux personnes connues du CCAS.



RENTREZ MASQUÉS

Jeudi 27 août, juste avant la rentrée scolaire, la Municipalité a distribué des masques aux collégiens et lycéens Jouettois. 112 masques réutilisables ont été distribués à 56 élèves de 47 familles. Ces jeunes sont élèves du collège de La Guerche, du Lycée Alain Colas, des établissements privés Notre Dame de Nevers et d'un lycée de Bourges.



ACQUISITION D'UN NOUVEAU VÉHICULE

En 2020, Le Garde Champêtre a pris possession de son nouveau véhicule.



LES CHEMINS DE TRAVERSE PAROISSIALE

Depuis cinq ans, en parallèle des «Chemins de traverse paroissiale», le père Stéphane de Maistre, vicaire au service des paroisses de Nérondes - La Guerche sur l'Aubois - Sancoins et Sancergues à temps partiel et aussi au service des jeunes adultes et des gens du voyage, parcourt les routes et chemins du Cher à la rencontre des «autres, des exclus». Il marche en compagnie de son âne Saudajt et est souvent rejoint ou accompagné pendant un bout de chemin par des personnes avec lesquelles il discute et partage un repas ou une messe. À Jouet, où ses pas l'ont mené en août, il fut accueilli par Serge Laurent et quelques paroissiens.



LE GARDE CHAMPÊTRE AU MARATHON DE NEVERS

Vous connaissez Jean-Richard Penneroux pour être notre Garde Champêtre mais, peut-être, ne savez-vous pas qu'il est adepte de la course à pieds et a couru plusieurs marathons et autres trails dans toute la France. Cette année, il a participé au Marathon de Nevers, de nuit, sur l'asphalte du Circuit de Magny Cours pour la première fois. Il portait, au bras gauche, un brassard de la Lutte contre le Cancer en souvenir de son collègue et ami Patrick Guilbaud, Conseiller Municipal décédé en août dernier. Jean-Richard est arrivé 374^{ème} sur 536 coureurs arrivés et 690 inscrits.



L'AMBROISIE LES OBJECTIFS DE L'ARRÊTÉ PRÉFECTORAL ET DU PLAN DE LUTTE CONTRE L'AMBROISIE :

L'arrêté préfectoral rendant obligatoire la lutte contre les ambrosies, pris en application de l'article R1338-4 du code de la santé publique, imposé par la réglementation, déterminera les mesures de nature à prévenir l'apparition de ces espèces ou à lutter contre leur prolifération. Le projet de plan de lutte et le projet d'arrêté préfectoral ont été soumis à la consultation publique du 31/08/2020 au 18/09/2020 sur le site de la préfecture du Cher. Un exemplaire du projet était consultable à la préfecture du Cher pendant cette période. Les observations et propositions déposées par le public feront l'objet d'une synthèse, le cas échéant.



Les P'tites Coiff'...

Salon de coiffure
mixte

11 Place Daumy
18320 Jouet sur l'Aubois

Tél: 02 48 76 47 56



Horaires :

Mardi au jeudi : 9h00/12h00 -
14h00/19h00

Vendredi : 9h00/19h00

Samedi : 8h30/14h00



SNC O JC BAR

TABAC - PRESSE - BAR - JEUX

22 Place Daumy
18320 Jouet sur l'Aubois
Tél. 09 83 71 04 84



du lundi au vendredi
de 6h30 à 20h00
samedi de 7h30 à 20h00
dimanche de 8h00 à 14h00 et
de 18h00 à 20h00



Boucherie Charcuterie Rock Boucherie Charcuterie



Frédéric Rock et Clément Bernet vous accueillent
Lundi de 8h30 à 12h15 - Mardi au Samedi 8h30 à 12h15 et de 15h 30 à 19h15
Le Dimanche de 9h à 12h15
Fermé le mercredi

Boucherie Chevaline

(Viande Française - Abattoirs de Corbigny)

Marchés de région

Lundi : Jouet
Mardi : La Guerche
Mercredi : Sancoins
Jeudi : Imphy
Vendredi : Baugy

Dimanche
Fourchambault



Jacques DURNERIN

1 place Daumy
18320 JOUET SUR L'AUBOIS
Tél. 02 48 76 06 20
Port : 06 64 21 46 01



CAFÉ DE LA MAIRIE - PMU

Chez J.C.

2, rue de l'église
18320 Jouet-sur-l'Aubois

Tél. 06 82 24 98 94

Siret : 822 856 746 00018

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

Thierry JOSSET

Installation, Rénovation, Dépannage
Chauffage, Motorisation de portails
Réglage TV, Pose d'antenne

9, rue de la Garenne
18320 JOUET-SUR-L'AUBOIS
SIRET 511 680 431 00018

02.48.76.14.34
06.98.21.14.34
tvjosset@orange.fr



DUFOUR Gaëtan A.E.

Destruction d'hyménoptères

nid de guêpes, frelons, bourdons...

5 D chemin de Saint Sulpice
18140 LA CHAPELLE MONTLINARD

Tél: 02.48.79.58.45 ou 06.65.47.21.06

Mail: dufourgatetan1@free.fr

N° SIRET: 510 886 948 00015

sopadec
www.sopadec.com

**Vous aimez la fête ?
Nous aussi !**

Décoration de salle
et de table
Valselle
Nappage Jetable
Dragées
Feux d'Artifice
Déguisements
Rifles / Loto

Ouvert du Lundi au Samedi
8h30-12h00 / 13h30-19h00

7 rue des Docks - face à la polyclinique - NEVERS
Tél. 03 86 90 19 90 - Email : info@sopadec.com



SARL GARAGE PARADIS



ESSENCE - DIESEL
MÉCANIQUE - HAUTE TECHNICITÉ
GÉOMETRIE Complète sur banc élec..
CLIMATISATION

CARROSSERIE toutes marques
Peinture cabine - Banc mesure sur marbre - Pare-brise toutes marques - Règlement assurances

Prêt véhicules courtoisie GRATUIT sur sinistre

VENTE VL NEUF
PARC OCCASION toutes marques révisé/garantie
CENTRE de LAVAGE Haute Pression

NOUVEAU

DANS VOTRE CENTRE DE LAVAGE PARADIS
PORTIQUE DE LAVAGE CARCLEAN

Brosses anti-rayures Carlite
Haute pression
Lavages jantes
Paiement jetons, CB, Sans contact



CARCLEAN est une marque appartenant à la SAS Jacky COURTIGNE

Route de Menetou Couture 18320 JOUET sur L'AUBOIS
Tél. : 02 48 76 47 31 - Fax : 02 48 76 08 20

THERMOCENTRE

La protection thermique

*Tout l'hiver, des techniciens
à votre service
pour une isolation optimale !*



*Demandez-nous
votre bilan
thermique
gratuit*



✓ Qualité ✓ Technicité ✓ Savoir-faire

Le Fournay 18320 JOUET SUR L'AUBOIS - 02 48 76 38 35 - thermo.centre2@bbox.fr

THERMOCENTRE

*Votre isolation extérieure
par des professionnels !*



RACCORDEMENT TOITURE

- . Jonction façade/toiture
- . Jonction façade/toit-terrasse

FIXATION DES PANNEAUX ISOLANTS

- . Cheville invisible et universelle

FIXATION D'ÉLÉMENTS RAPPORTÉS

- . Éléments légers
- . Gonds et garde-corps

DÉPART DES SYSTÈMES

- . Limitation du pont thermique en départ
- . Départ du système sans pont thermique

RACCORDEMENTS PORTES/FENÊTRES

- . Arrêt menuiserie :
 - Comribande intégrée
 - Effet télescopique
 - 3D
- . Étanchéité des appuis
- . Retours de fenêtre



Contactez-nous : 02 48 76 38 35 - thermo.centre2@bbox.fr

Orchestre D. SINCLAIR

Le Fournay - JOUET sur l'AUBOIS
Tel : 02 48 76 17 95

Mail : dsinclair18@aol.com

Site : <http://orchestredsinclair.com>



*l'expérience, les références et les compétences de professionnels se conjuguent
pour la réussite de votre soirée*



ENTREPRISE DAVID GUILLOT

Tél : 06 66 18 63 93

1, impasse de la Lucasserie
18 320 Menetou-couture

Plomberie - Chauffage
Dépannage

davidguillot@bbox.fr
Devis Gratuit
Siret : 798 261 160 00013

PUB
Les Majestic
06 67 26 10 38
6, Grande Rue - 18320 JOUET SUR L'AUBOIS



Entreprises, écoles,
administration, santé

REPAS LIVRÉS

GESTION DE RESTAURANTS
Restauration de collectivités,
Restauration d'Entreprises

Cuisine Centrale de Bourges

Chemin Tortiot

18000 BOURGES

Tél. : 02 48 20 37 38

Fax : 02 48 67 92 98

FIUOL - GNR - CHARBON - NETTOYAGE CUVES
LIVRAISON RAPIDE

**VILLEMIN
COQUERY**



5 RUE DE ST GERMAIN - 18320 JOUET SUR L'AUBOIS

02 48 64 43 84



Gestion du Handicap : découvrez notre outil !

Avec VAL.HANDICAP, optez pour une affectation plus simple de votre personnel à capacités restreintes.



Cet outil est destiné à simplifier la sélection des postes compatibles pour un candidat dans l'emploi de salariés présentant une ou plusieurs restrictions médicales.

De part ses fonctions, il peut être également utilisé dans le cadre d'un recrutement de travailleurs handicapés.

Il permet de rationaliser et d'objectiver la gestion des personnels à capacités restreintes.

Développé par nos soins, VAL.HANDICAP est adapté pour chacun de nos clients. Faites comme eux et venez vous équiper chez VALID !

Pour plus d'informations, contactez Serge LAMBERT au 02 48 76 38 52, ou consultez notre site www.valid.fr



Entreprise Panneau Dylan
un professionnel a votre service
plomberie | chauffage | sanitaire

neuf et rénovation

dépannage

06 09 21 65 69

dylanpanneau1@gmail.com devis gratuit

COIFFURE A DOMICILE
coupe, brushing, chignon, forfait
mariage

SANDRINE BAYLES

02.48.76.11.04
06.58.32.38.42




Au bord de la Loire
près de
Marseilles-les-Aubigny

AUBERGE DU POIDS DE FER

Le Poids de Fer
18230 JOUET-SUR-L'AUBOIS
r.m. 454-83-18

Tél/Fax 02 48 76 41 85

CopieFax
commercial@copiefax.fr
www.copiefax.fr






Siège Social
12 Rue, Bld Carnot, Digonneau
58411 Vierzy-Meauxes Cedex
Tel : 03.86.36.46.04
Fax : 03.86.36.41.28

Agence de Bourges
15 Rue Michel Fournier - Parc Sport 1
18000 BOURGES
Tel : 02.48.68.47.12
Fax : 02.48.68.47.13



**Courtigné
Environnement**

www.courtigne.fr



Chimie Professionnelle depuis 1988

Environnement - Hygiène professionnelle - Maintenance industrielle





www.carclean.fr



ENTREPRISE JOËL RAFFESTIN

Maçonnerie - Couverture - Zinguerie

Nettoyage mécanique des Façades et Monuments

Isolation de Bâtiments Industriels

CLOTURES

CARRELAGES

DALLAGES

*Ravalements
Aménagement de
combles
Isolation
Tubage de cheminées*



FUMISTERIE

DEMOUSSAGE

RAMONAGE

*Restaurations couverture de
maisons individuelles,
demeures anciennes,
manoirs, châteaux,
etc...*

TEL : 02 48 76 05 21

Port : 06 30 91 59 86

Courriel : raffestin0101@orange.fr

Le Pont des Taureaux - 18320 JOUET-SUR-L'AUBOIS

SARL LE LAVAGE DE L'AUBOIS

LA REVOLUTION DU LAVAGE AUTOMATIQUE

TEL : 02 48 76 05 21 - PORT : 06 30 91 59 86



* AMBULANCE *

Vallée de l'Aubois



TOUTES DISTANCES 7J/7 - 24H/24
TRANSPORT SOINS MEDICAUX & TAXIS

LA GUERCHE - NERONDES

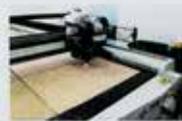
JOUET - TORTERON

02 48 74 04 43 - 06 64 85 07 96



GC BENOIT

Travail à façon, PLV,
cartonnage, emballage, sérigraphie, stockage



NOS PRESTATIONS :

Enseignes : vitrophanie
Véhicule : marquage, magnétique, microperforé
Signalétique intérieur et extérieur
Impression numérique
Sérigraphie (UV) tous supports
Découpe massicot
Emballage cartons



Moulin de Pruniers, BP 1 - 18320 Jouet sur l'Aubois
Tél. : 09 83 98 04 46 - Fax : 09 81 40 63 11
Ouvert du lundi au vendredi
8h - 12h / 13h30 - 16h30

COURS les BARRES



Xavier LEGER
Constance LEGER

EQUITATION

02 48 76 09 94



**Hivernage et stockage
de Véhicules de Loisirs**

**Caravanes, Camping car, Bateaux
et autres...**

18320 JOUET SUR L' AUBOIS

Tél : 02 48 76 04 06 - Fax : 02 48 76 13 77
Email : nr-transport@wanadoo.fr



N-R-Transports

Route de Pruniers - Boite Postale 2
18320 Jouet-sur-l'Aubois

Tél. : 02 48 76 04 06 - Fax : 02 48 76 13 77
E-mail : roger.noel8@wanadoo.fr



N° siret 447567611 00010

ARTISAN MAÇON

Maçonnerie - Couverture - Carrelage - Placôplâtre

2 TER SAINT LOUIS - 18320 TORTERON
Tél. 02 48 76 05 82 - Port. 06 60 21 05 50



Sylvain LEGRAS

06 25 80 47 84

*électricité générale
éclairage public
motorisation
élagage
travail avec nacelle*

legrassyvain@orange.fr

Toute reproduction, totale ou partielle (photos, textes, encarts publicitaires et logos contenus dans cet ouvrage) sans autorisation des auteurs est strictement interdite et passible de poursuites civiles et pénales.

Directeur de publication : Serge Laurent Maire

Responsable de rédaction : Chabal

Comité de rédaction : M.J Chassin, L.Ballereau
et M. Pruvost

Crédit photos : Maryse, Chantal, Alain, Jorris, Christopher (échelle), Sébastien Noël

Conception et impression : **INORE GROUPE IMPRESSION** - Tél. 03 86 71 05 70.



C.T.M. Centre Travaux Mornay

NOS COMPÉTENCES

- **ASSAINISSEMENT** individuel ou collectif
- **MICRO-STATION** d'épuration
- **AMÉNAGEMENT** de COUR - CLÔTURE
- **PAVAGE** - BORDURES - VRD
- **ENROBÉ** noir ou rouge
- **BÉTON** désactivé, NIDAGRAVELLE
- **DÉMOLITION** - LOCATION D'ENGINS avec chauffeur
- **CAVEAUX**

NOS CERTIFICATIONS

- Charte qualité assainissement individuel
- Certification d'identité professionnelle
- Assurance décennale pour travaux



C.T.M. Centre Travaux Mornay

- 11, route de Nérondes - 18350 Mornay Berry
- Z.I. de Gengry - 58400 La Charité-sur-Loire

02 48 80 20 14

thibault14@wanadoo.fr



MARCEL T.P.

*7 rue Louis Billant - ZA les Chaumes BP5
18570 La Chapelle Saint Ursin*

Mobile : 06 61 65 92 61

Téléphone : 02 48 26 44 72

Télécopie : 02 48 26 45 13

E-mail : tp-marcel@wanadoo.fr

Site internet : www.marcel-tp.com

ADRESSES UTILES

URGENCES

- **POMPIERS** : 112 ou 18
- **GENDARMERIE** : le 17 ou 02 48 77 53 60
- **MEDECINS DE GARDE** : 15

■ DESTRUCTION D'HYMENOPTERES

Nids de guêpes, frelons, bourdons....

Gaëtan DUFOUR : 02 48 79 58 45

Courriel : dufourgaetan1@free.fr : 06 65 47 21 06

- **DEPANNAGE ENEDIS(ERDF) 24h/24 et 7j/7** : 09 726 750 18

- **DEPANNAGES ET URGENCES GRDF** : 0800 47 33 33

- **SYNDICAT DE NERONDES** : 09 69 32 35 29

Interventions Réseau Eau Potable

MEDECINS

- **Dr. WASICK - Jouet sur l'Aubois** 02 48 76 44 13

DENTISTE

- **Dr. BRUGUIERE** 02 48 76 47 59

PHARMACIE

- **Mme Caroline LARROUMETS** 02 48 76 44 25

Lundi à Vendredi : 8h30 - 12h30 / 14h - 19h30

Samedi : 8h30 - 13h

KINESITHERAPEUTE

- **Mme Dominique GENDRA** : 02 48 76 05 38

- **M. Maxime FOUVIELLE** : 02 48 76 05 38

INFIRMIERS

- **Mme Sylvie GOSTNER** : 02 48 76 07 56

- **M. Charles ELOY** : 02 48 76 07 56

- **M. Pierre CHARPENTIER** : 02 48 76 07 56

AMBULANCES VALLEE DE L'AUBOIS : 02 48 74 04 43 - 06 64 85 07 96

LA POSTE

- 11 Grande Rue

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi : 9h-12h - 13h30-16h30

Samedi : 9h-12h - Mercredi : FERME

MAISON DE SANTE

- **La Guerche sur l'Aubois** : 02 48 74 74 74

M.D.P.H.

- **Bourges** : 02 48 27 31 16

Maison Départementale des Personnes Handicapées

DECHETTERIE Patinges - Torteron

Mardi - Jeudi - Samedi : 13h30/16h50

Mercredi - Vendredi : 8h30/ 11h50

- **EAU** 09 69 32 35 29

- **SMIRTOM** 02 48 60 66 89

TRANSPORTS SCOLAIRES

Lundi, Mercredi et Vendredi : 9h - 12h

DROGUES INFO SERVICE 0800 23 13 13

VIOLENCES FEMMES INFO 3919

ENFANCE EN DANGER 119

FIL SANTE JEUNES 0 800 235 236

MALTRAITANCES PERSONNES AGEES ET HANDICAPEES 3977

ATHANTIF : Accueil Téléphonique Handicapés

3^{ème} Age - Info Facilité..... 0810 318 000

GARDE CHAMPETRE

- **M. Jean Richard PENNEROUX** : 06 99 25 30 00

SERVICES TECHNIQUES

- **M. Didier EHRMANNE** : 06 18 47 11 73

SOCIAL

- **Permanences bureaux Conseil Départemental**

Rue de l'Eglise - Jouet sur l'Aubois

- **Sécurité Sociale** : 3646

- **Assistante Sociale : Mme COLIN** : 02 48 25 26 60

Sur RDV tous les jeudis de 9h à 12h.

- **GAS 18 Mobilité : Mme Virginie CARILLAT** : 02 48 26 36 68

(Garage Associatif Solidaire) 1^{er} mardi du mois, le matin 9h à 12h

- **RAM : Mme FAVIER** : 02 48 77 55 50

CDC tous les mardis

- **Travailleur Social d'Insertion : Mme BALLANGER** : 02 48 27 33 95

Sur RDV tous les mercredis matins

- **Mission Locale : M. VANG** : 02 48 82 10 35

Sur RDV tous les derniers mardis du mois

PERMANENCES A LA MAIRIE

- **Famille de France** : 02 48 24 17 13

..... 05 60 84 51 65

- **CŒUR 2 - BOUCHONS 58**

Dépôt Mairie de Jouet sur l' Aubois

MUNICIPALITE

- **Mairie** : 02 48 76 43 26

Lundi à Vendredi 9h - 12h / 13h - 17h

- **Ecole Maternelle** : 02 48 76 30 17

- **Ecole Primaire** : 02 48 76 00 13

- **Garderie** : 02 48 76 10 40

- **Salle des Fêtes** : 02 48 76 30 18

- **Bibliothèque (Foyer des Jeunes)** 02 48 76 11 93

- **Kangouroule - Garderie Itinérante** 06 70 03 90 71

Courriel : kangous@arpeenberry.org

CDC (Communauté de Communes des Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois)

54, route de Nevers - Jouet sur l'Aubois..... 02 48 77 55 50

Courriel : cdcportesduberry@orange.fr

Site Internet : www.cdc-portesduberry.fr

jours et horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi de 9h à 12h/ 13h30 à 17h,

mercredi et vendredi de 9h à 12h (fermée au public l'après midi)

- **M. Edouard CHARETIER**..... 06 49 07 93 44

Agent de développement économique - CDC de Jouet sur l'Aubois